JOURNAL DU MATIN

La Minerve

FONDEE EN 1826

73ME ANNEE. -- No 60 MONTREAL, JEUDI, 10 NOVEMBRE, 1898.--SIX PAGES UN CENTIN LE NUMERO

BULLETIN

—Sanglante tragédie dans une maison de la rue Berri. Un meurtre et un suicide.

—Le Board of Trade demande le désaveu de loi que l'Ile du Prince Edouard vient de mettre en vigueur contre les voyageurs de commerce.

—La question de l'enlèvement des vidanges est résolue d'une façon pratique pour le Conseil-de-Ville.

—Les marchands-détailleurs de nouveautés.

—M. de Labriolle donne sa première conférence à l'Université Laval.

—Le comité de police reçoit un rapport intéressant du recorder de Montigny.

—Revue théâtrale de la semaine et sommaire des attractions prochaines.

A LOTBINIERE

Le mystère éclairci

Lotbinière, 9.—Le mystère de la mort de Mme Laliberté n'a pas tardé à s'éclaircir.

On se trouve bien réellement en présence d'un cas de suicide.

La conduite de son mari, causait énormément de chagrin à Mme Laliberté.

Déjà antérieurement, dans un moment de désespoir, elle avait tenté de mettre fin à son existence. On pensait, que la pauvre femme avait retrouvé, dans sa piété, la force nécessaire pour combattre l'horrible tentative qui la hantait.

Hélas ! L'obsession était trop forte pour son pauvre cerveau et, dans un moment de suprême découragement, la raison a chancelé et elle s'est rendu coupable du terrible crime de suicide.

EN ANGLETERRE

La situation que créerait la guerre

Berlin, 9.—Au moment où la possibilité d'un conflit entre la France et l'Angleterre donne lieu à tant de publications alarmantes pour l'Angleterre, il est curieux d'examiner quelle position serait faite au Royaume-Uni en cas de guerre au point de vue de son alimentation.

C'est un des premiers agronomes de l'Angleterre, le major Craigie qui répond à la question.

Dans un ouvrage récent, le major Craigie dépeint sous les couleurs les plus sombres la décadence de l'agriculture britannique.

La surface ensemencée en céréales diminue chaque année, et est dérisoirement insuffisante pour la population. On abandonne la culture du blé pour créer des prairies.

En 1895, la production du blé était descendue à 13,800,000 hectolitres.

Mettons en regard de ce chiffre celui de ses importations en blé et farine.

En 1897, elle a reçu des Etats-Unis, de la Russie, de la République Argentine et de divers autres pays un total de 4,424,000 tonnes de blé et de farine pour sa consommation insulaire.

Il faut remarquer que c'est d'Amérique que l'Angleterre tire les trois cinquièmes de son approvisionnement.

Qu'arriverait-il le jour où, une guerre éclatant, l'Angleterre se trouverait menacée dans son alimentation elle-même? Car la première pensée de l'ennemi serait bien moins de se mesurer avec la puissante flotte anglaise que d'arrêter les chargements destinés à ravitailler le pays lui-même.

Tout récemment, une démonstration considérable a été faite dans ce but auprès du cabinet de Londres. L'agriculture, le commerce y comptaient 380 délégués. La réponse de lord Salisbury a été qu'une éventualité aussi grave n'échappait pas au gouvernement, dont elle absorbait toute l'attention.

En vain, l'Angleterre a-t-elle, en ces dernières années, augmenté, dans cette prévision, le nombre de ses croiseurs. Elle disposait de 130 de ces bâtiments en 1897, mais ces moyens seraient de toute insuffisance pour protéger une flotte marchande de 34,962 navires jaugeant 10 millions 416,442 tonnes.

Déjà en 1887, époque où l'Angleterre avait 121 croiseurs, l'amiral Hornby déclarait qu'il faudrait 180 croiseurs rapides de plus pour protéger les routes commerciales et 100 de plus aussi pour les services de la flotte et des dépêches.

C'est alors que l'on a songé à établir d'immenses docks nationaux où, dans la crainte d'une conflagration avec une puissance continentale maritime, l'Etat emmagasinerait continuellement une réserve formidable de blé. Mais la création et surtout l'entretien d'un pareil "trésor de guerre" ne sont pas aisés, et l'appréhension d'une famine éventuelle se révèle sous la forme la plus satisfaisante dans le cri d'alarme poussé par le major Craigie.

EN CRETE

Le prince Georges de Grèce, gouverneur de l'île

Constantinople, 9—La France, l'Italie et l'Angleterre ont accepté la proposition de la Russie et le prince Georges de Grèce, a été nommé commissaire général des puissances européennes en Crète.

Le sultan a fait appel de cette décision auprès de l'Allemagne et de l'Autriche qui se sont désintéressé de la question depuis longtemps et qui, cette fois, encore, ont fait la sourde oreille.

PROCES DREYFUS

Paris, 9.—Les généraux Mercier et Billot ainsi que M. Cavaignac tous anciens ministres de la guerre ont été entendus par la Cour de Cassation hier.

Les trois dépositions sont tenues secrètes.

A LONDRES

Discours du premier ministre anglais

PAS DE PROTECTORAT

Lord Salisbury déclare que la position anglaise en Egypte ne doit pas changer

Londres, 9.—Ce soir, a eu lieu, au Guild-Hall, le banquet annuel du lord-maire.

Un grand nombre de membres du corps diplomatique et de fonctionnaires y assistaient avec leurs femmes.

Après les toasts d'usage à la Reine et la famille royale, on but à la santé de l'armée et de la marine.

Dans leur réponse, les chefs de la marine et de l'armée ont affirmé, que l'une et l'autre était dans un état de préparation parfait pour défendre contre tout arrivant les droits de l'Angleterre.

Enfin, le marquis de Salisbury répondant au toast "aux ministres de Sa Majesté", dit:

"Depuis un an, une succession d'événements qui se sont produits à l'étranger, ont causé aux ministres de graves préoccupations".

"Il fait allusion à l'assassinat de l'Impératrice d'Autriche, exprime l'horreur ressentie pour le crime et la décision de l'Angleterre d'accepter une invitation d'assister à une conférence qui discutera les mesures à prendre dans le but de supprimer l'anarchie".

Il ajoute, qu'il ne croit pas que des lois puissent faire disparaître cette monstrueuse plaie de l'humanité.

Après avoir payé un tribut d'éloges aux armées d'Egypte et des Indes, il s'occupe de l'affaire de Crête et pense que le concert européen n'avait pas toujours été admiré, quoique finalement la force morale de l'Europe combinée avec la patience ont eu raison des résistances du Sultan.

Crête a aujourd'hui son autonomie.

Les amiraux reçoivent en passant leur part d'éloges pour leur concours intelligent à la solution du difficile problème.

Parlant de la querelle avec la France, le premier ministre dit: "Tout récemment nous avons été forcés de nous demander si une guerre européenne n'était pas sur le point d'éclater.

Mais heureusement, les choses se sont arrangées au mieux,grâce au jugement calme et le bon sens dont la France a fait preuve.

Tandis que les événements se développaient et que la question était en suspens, le gouvernement a été obligé de prendre des mesures de précautions extraordinaires.

Ces précautions étaient d'une nature sérieuses et ont été prises avec une célérité remarquable. Heureusement, la cause immédiate de ces mesures a disparu.

Des deux côtés de la Manche, on a été surpris de voir que ces préparatifs n'avaient pas été immédiatement arrêtés, mais il est impossible de les arrêter instantanément.

Faisant allusion aux différentes rumeurs mises en circulation pour expliquer ces préparatifs comme la prises des possessions de la Crète et de la Syrie ou la proclamation du protectorat de l'Angleterre sur l'Egypte, et l'énoncé de cette dernière cause ayant été salué par de frénétiques applaudissements, lord Salisbury dit : "Je regrette de ne pouvoir m'élever à la hauteur des aspirations qu'annoncent les applaudissements enthousiastes de cette assemblée.

"Je ne puis prédire ce qui arrivera si poussés par d'autres, nous sommes obligés de prendre une position que nous n'avons pas aujourn'hui, mais nous sommes satisfaits de l'état des choses existant. Je ne crois pas même que les événement nous commandent de faire des efforts pour la modifier."

"La situation cause parfois des froissements, mais, dans son ensemble, et tenant compte des sentiments des autres peuples, comme des nôtres, nous pouvons raisonnablement nous en contenter."

"Il ne faut cependant pas entendre par là que la situation de l'Angleterre en Egypte est la même qu'avant la victoire d'Omdurman, mais nous espérons sincèrement, que les événements ne nous obligeront pas à la modifier matériellement, car nous sommes convaincus que dans ce cas le monde ne sortirait pas de la crise aussi pacifiquement qu'il n'en est sorti cette fois.

Il fait ensuite allusion au Congrès de la paix convoqué par le Czar à la guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne.

L'intervention des Etats-Unis,dans la politique asiatique et peut-être européenne, est à son avis une chose très grave, qui pourrait ne pas favoriser la paix.

Si jamais l'Angleterre laisse décroitre sa force maritime, en présence de la soudaineté avec laquelle les guerres se produisent, sa puissance entière serait anéantie.

"Il faut donc continuer nos préparatifs de guerre, dit en terminant le Premier Ministre, mais nous n'avons ni goût, ni attractions pour la guerre.

La fin du discours de Lord Salisbury a été saluée par de longs applaudissements.

Paris, 9—La procession annuelle du lord maire de Londres, favorisée d'un temps superbe, a eu le succès des années précédentes.

Des chars allégoriques représentant : la victoire d'Omdurman et la conquête du Soudan ainsi que l'alliance anglo-américaine ont eu surtout l'heur de faire pâmer d'aise les chauvins de la cité.

POUR LA FRANCE

Plaidoyer d'un journal américain en sa faveur

New-York, 9—La "New-York Tribune" publie une correspondance de Londres, dans laquelle l'auteur reproche aux Anglais et Américains d'être injustes pour le régime parlementaire français. L'écrivain,après avoir rappelé que ce régime n'est copié ni sur la constitution anglaise, ni sur celle des Etats-Unis, ajoute :

"Les critiques anglais et je le crains ceux des Etats-Unis aussi, laissent de côté le fait essentiel que le peuple français fait l'expérience d'un système de gouvernement qui lui est propre.

Ce qu'il y a d'unique dans le système français, c'est le retour à l'ancien système de la convention révolutionnaire, avec quelques compromis et quelques garanties qui consistent en la présidence du conseil, la présidence de la République et le sénat.

Ce système forme une machine gouvernementale singulièrement efficace et rapide dans tout ce qu'elle fait.

Le président du conseil peut avoir perdu l'autorité politique d'un premier ministre anglais, et le président de la République peut ne pas avoir l'indépendance, les ressources et la responsabilité dont un président des Etats-Unis est armé ; mais la chambre des députés est un organe de la démocratie française qui remplit ses fonctions avec droiture, simplicité et une efficacité extraordinaire.

Au point de vue politique, le président du conseil a pu perdre de son influence ; un gouvernement ministériel dans le sens anglais peut être inconnu ; les ministres peuvent être devenus des commis-législateurs, et les fonctions présidentielles peuvent n'être pas conformes aux précédents et aux usages américains, mais l'idée caractéristique du républicanisme français — la toute-puissante chambre des députés—a été appliquée avec lucidité et intelligence.

La seule question véritablement importante est celle de savoir si la chambre des députés peut maintenir son autorité sur l'armée qu'elle a créée et réorganisée.

L'assemblée révolutionnaire de la fin du siècle dernier n'a pas réussi à atteindre ce but, et un empire militaire a été rétabli.

La presse anglaise est maintenant convaincue qu'une lutte pour la suprématie est imminente entre l'autorité militaire et l'autorité civile en France, et que l'armée ne permettra à aucun ministère, ni au plus haut tribunal civil, ni même à la Chambre de sanctionner la revision du procès de Dreyfus.

Mais le don prophétique de la presse anglaise, en ce qui concerne les affaires de la France, n'a pas été apparent depuis vingt-cinq ans.

Aucune des révolutions prédites avec confiance ne s'est produite, et ceux qui étudient l'histoire contemporaine, qui connaissent réellement la France, ne sont pas sérieusement alarmés sous ce rapport.

Ils ne peuvent voir dans le duc d'Orléans ou le prince Victor un homme fort capable de profiter d'une crise révolutionnaire ; ils ne peuvent non plus trouver un Boulanger et encore moins un Napoléon, dans la liste des généraux français.

Les personnes qui connaissent la France sont impressionnées par le fait que la Chambre des députés, bien qu'elle soit d'humeur excitable dans les grandes occasions, maintient résolument sa suprématie qui est comme le château-fort de l'autorité civile, et que les Français ont continué à remplir leurs devoirs de citoyens avec sagesse et intelligence,

Pendant ce temps, la France, avec cette indifférence cynique pour l'opinion étrangère, dont les Anglais sont fiers, trouve moyen de mettre ses critiques en défaut et elle poursuit sa destinée en suivant la route sans révolution ni catastrophe.

Les critiques étrangers peuvent citer de nouveau l'ancienne métaphore de la société dansant sur un volcan, et le "Punch" peut publier des caricatures représentant la France précipitée au fond de l'abîme par les spectres de l'anarchie, du chauvinisme et du militarisme ; mais la France sort indemne de toutes les crises sans s'effrayer et sans perdre sa bonne humeur.

'C'est toujours l'imprévu qui arrive en France, et cet imprévu c'est la paix sans révolution ni chaos."

LE RESULTAT

Des élections aux Etats-Unis

New-York, 9.—Le "New-York Herald" apprécie, comme suit, le résultat des élections, qui ont eu lieu hier:

"Le résultat du vote d'hier indique un grand mécontentement chez une forte fraction du corps électoral".

" On est mécontent de l'administration qui donne la préférence à la réforme monétaire ou celle du tarif douanier".

"On est mécontent de la manière dont la guerre a été conduite".

"Tout fait croire, qu'au Sénat, les républicains auront une bonne majorité de gouvernement, mais à la Chambre des Représentants, la majorité sera d'une exiguité décourageante, en admettant que les dernières nouvelles n'aggravent pas la situation, et n'enlèvent pas la majorité au parti qui s'est engagé à maintenir l'étalon d'or".

"Pour le commerce et l'industrie ce résultat met dans l'ombre tous les résultats de l'état de New-York".

"Il convient cependant de se rappeler, que le Congrès, qui a été élu hier, ne se réunira pas avant un an, à moins que des circonstances extraordinaires ne rendent une convocation prématurée nécessaire".

"Par conséquent, avec un ministère partisan de la monnaie honnête, pour apposer le veto, la législature, ne pourra pas s'occuper de légiférer sur cette grande question de l'étalon monétaire.

EN REVOLTE

Les libéraux de Québec vont poser un ultimatum

VERITABLE 'NON SERVIAM'

Sir Wilfrid Laurier devra choisir entre les vieux libéraux et les nouveaux venus dans le parti

(De notre correspondant spécial).

Québec, 9 — Sir Wilfrid Laurier est arrivé ici et il passera une semaine parmi nous. Officiellement, il vient ici pour recevoir notre nouveau gouverneur-général, lord Minto. Comme il ne gâte pas les québecquois par des visites trop fréquentes, et qu'au contraire, il semble éviter autant que possible de rencontrer ses électeurs et amis libéraux, ceux-ci veulent profiter de l'occasion pour lui exposer tous leurs griefs et toutes leurs doléances. Cela nous permet de supposer que tout ne sera pas on ne peut plus agréable pour sir Wilfrid,durant son séjour ici.

En effet, un groupe important du parti libéral, le groupe des libéraux de la veille, veut savoir enfin s'il doit être absolument ostracisé et traité comme quantité négligeable,au plus grand bénéfice des libéraux du lendemain. Ce groupe que dirigent MM. Ernest Pacaud et Charles Langelier, et qu'appuient nombre de vieux lutteurs du parti, y compris des ministres provinciaux — et aussi des lutteurs qu'on a apaisés temporairement en les casant dans de gros emplois — ce groupe, dis-je, est en pleine révolte et menace de faire un éclat public s'il n'obtient pas satisfaction.

Il ne peut plus supporter l'humiliation d'être relégué à l'arrière plan et traité haut la main par les Tarte, les Fitzpatrick et les Dobell. Il n'entend pas continuer à faire les luttes du parti, puis à voir ces nouveaux venues recueillir tout l'honneur et toutes les dépouilles.

Les mécontents se proposent de parler à coeur ouvert à sir Wilfrid et de lui poser un ultimatum en règle. Le chef devra choisir entre eux et ceux qui l'ont entouré jusqu'ici et ont accaparé toute l'influence que donne le pouvoir.

La lutte sera chaude, car le groupe des courtisans qui se trouvent bien de l'état de choses actuel, se prépare, de son côté, au combat.

De part et d'autre, on est armé en guerre, et bien résolu à ne pas céder.

L'anxiété est grande dans les cercles intimes des libéraux, car la solution de la crise est difficile à prévoir, d'autant plus que les révoltés ne se contenteront pas, cette fois, de quelques bribes de patronage. Il leur faut tout ce qu'ils considèrent leur droit, ou ils n'accepteront rien. C'est, du moins, ce qu'ils disent assez ouvertement entre eux.

M. Pacaud, entre autres, se propose d'annoncer à Sir Wilfrid son intention bien arrêtée de se présenter dans Lévis, envers et contre tous, à titre de protestation. Il est en mesure de donner au chef une liste de libéraux qui lui ont promis leur appui, et cette liste surprendra M. Laurier, car elle porte les noms de presque tous ceux qu'on a vus, depuis bien des années, au premier rang dans les combats du parti.

Pour faire échec à M. Pacaud, on annonce que les partisans du système actuel travaillent à trouver un candidat dans le comté même.

Québec, 9 — Deux dames se promenant sur le chemin Ste-Foye, hier après-midi, remarquèrent un homme qui les suivait. En arrivant près de leur résidence l'individu se précipita sur l'une d'elles, la renversa sur le trottoir et lui enleva un portemonnaie qu'elle tenait à la main et s'esquiva laissant sa victime tellement terrifiée, qu'elle ne put donner l'alarme. Le portemonnaie ne contenait que peu d'argent, mais était fort estimé comme souvenir. Cet endroit est souvent infesté de dangereux voyoux, une couple d'hommes de police à cheval seraient nécessaires pour la sûreté de ces parages.

—Un chercheur d'or de la Colombie arrivé en ville dimanche soir, a voulu explorer les mines du "Brass Castle" où une donzelle lui a extrait une somme de $250. Ce matin il a porté plainte contre sa "mie" qui a été arrêtée et a plaidé coupable.

—Des ouvriers ont commencé à enlever les bancs sur la terrasse. C'est la fin des beaux jours et des promenades sentimentales.

—L'hon. M. Duffy, l'hon. R. Turner, président du conseil des arts et manufactures, et les membres du conseil ont visité les classes de l'école des arts. Ils ont été vivement impressionnés des service que cette école rend aux classes ouvrières. Il y a dans le moment 163 élèves qui suivent les différents cours. Le conseil a décidé d'envoyer notre artiste L. P. Hébert en Europe, pour acheter une nouvelle collection de modèles.

—M. Georges Desprès, pilote, était assis dans la salle des pilotes, à la basse ville, attendant son tour pour prendre charge d'un vaisseau descendant le fleuve, lorsqu'il demanda un verre d'eau. Et pendant qu'on allait chercher ce qu'il demandait, il expirait subitement. On croit que le défunt a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était âgé de 50 ans et laisse une femme et plusieurs enfants.

Malaise—Symptômes, mal de tête, perte d'appétit, langue chargée, et indisposition générale. Ces symptômes, si on les néglige, se développeront en une maladie aiguë. Il y a un dicton populaire qui dit " qu'une once de prévention vaut une livre de de guérison." et il suffit d'un peu d'attention sur ce point pour épargner des mois de maladie et de grosses notes de médecin. Pour cette maladie, prenez en en vous couchant, deux ou trois Pilules Végétales de Parmelee, et une ou deux pendant trois soirs consécutifs et vous serez guéri.

L'ARMEE AMERICAINE

Le rapport du général Miles est sombre

Washington, 9 — Le général-major Nelson A. Miles a adressé au gouvernement son rapport sur les opérations de guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne.

Le général y soulève, paraît-il, un coin du voile qui cachait au public les détails sur la conduite des opérations.

Le rapport fait, dit-on, un minutieux examen de tous les événements grands et petits de la campagne.

Le général raconte tout ce qui s'est passé à commencer par son débarquement à Cuba.

La conquête de Porto-Rico est contée par le menu.

Le général Miles critique son collègue Shafter et la manière dont il a conduit la campagne de Santiago. Il fait remarquer qu'il a été obligé de conférer avec l'amiral Sampson afin d'obtenir la protection de la flotte, pour les troupes de débarquement.

L'auteur du rapport ne fait pas même grâce au général Shafter de la publication des recommandations puériles qu'il a été obligé de lui faire, alors que le dit Shafter assiégeait Santiago et était en danger continuel de se faire anéantir.

Le général constate que le cahos qui régnait dans l'armée était principalement dû aux contradictions incessantes du Secrétaire de la Guerre Alger.

A l'appui de ses affirmations, le général Miles reproduit toutes les dépêches télégraphiques échangées entre le ministère de la guerre et lui-même.

On affirme que, si ce rapport, avec les dépêches télégraphiques y contenues, est publié bien des choses étranges et incroyables, seront dévoilées.

Le général Miles ne publiera pas lui-même, mais le Secrétaire de la Guerre sera obligé de le rendre public, malgré toutes les choses désagréables qu'il dévoilera sur son compte,

LA DETTE CUBAINE

Washington, 9.—Les porteurs d'obligations à l'étranger se sont décidés à faire des démarches positives dans le but de protéger leurs intérêts à Cuba et à Puerto-Rico. Les premières démarches ont été faites par l'intermédiaire de l'ambassade française, qui dans ce cas n'agit plus comme représentant du gouvernement espagnol, mais au nom des Français intéressés dans l'affaire.

Par la voie de l'ambassade française les porteurs d'obligations ont présenté un volumineux rapport au département d'Etat. On y donne le détail des obligations entre les mains de Français, qu'on peut imputer sur les territoires saisis par les Etats-Unis, et qui valent plusieurs millions.

On n'a pas expliqué clairement ce que l'on compte faire de ces obligations.

Le gouvernement des Etats-Unis ne les paiera pas, mais il peut se faire que le gouvernement français veille à ce que le gouvernement indépendant de Cuba assume la responsabilité de payer les obligations en question, quand ce gouvernement sera définitivement établi par les Etats-Unis.

Il est probable que les porteurs d'obligations Allemands et Anglais, prennent les mêmes mesures pour soumettre, par l'intermédiaire de leurs représentants diplomatiques, leurs réclamations au gouvernement des Etats-Unis. Il est même possible que les porteurs de ces obligations en Espagne, bien que citoyens espagnols, suivent la même marche, ce qui offrirait au gouvernement des Etats-Unis une nouvelle occasion de faire preuve de son amour de la justice.

A CUBA

Santiago de Cuba, 9 — Le journal radical "El Cubano" publie un article de deux colonnes contre le général Wood, parce que ce dernier emploie à la douane et dans d'autres services publics de cette province des Cubains qui n'ont pris aucune part à l'insurrection. Le "Cubano" dit que toutes ces fonctions appartiennent de droit aux Cubains, qui ont combattu pendant trois ans contre les Espagnols. L'auteur de l'article parle du général Shafter, de "triste mémoire," et dit que les Américains ont beaucoup promis mais qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses. Ils ne distribuent pas les rations d'une façon intelligente, et les vivres sont donnés à d'autres personnes qu'aux soldats cubains ou à leurs familles.

Des articles du même genre sont publiés tous les jours.

Le général don Luis Valderrama, de l'état-major du capitaine général Blanco, est arrivé ici ce matin de la Havane avec trois autres officiers espagnols, dans le but d'obtenir les corps des généraux Vara del Rey et Santocildès, tués, le premier à El Caney et le second à Bayamo. Les officiers espagnols ont été reçus officiellement par le général Wood, le colonel Beacon, adjudant-général du département, et le lieutenant Brooks, adjudant général de la ville de Santiago. Le corps du général Vera del Rey sera exhumé demain. Ce général commandait la garnison d'El Caney lorsque les troupes du général Shafter ont attaqué cette localité ; son corps a été abandonné sur le champ de bataille devant la ville, et les Américains l'ont enterré avec les honneurs militaires à l'endroit où il était tombé.

Le général Santocildès a été tué pendant un combat entre les Cubains et les Espagnols, à Bayamo. Demain, le général Valderrama partira pour Manzanillo, avec le corps du général Vara del Rey. Il emportera une lettre du général Wood ordonnant au colonel Pettit, commandant militaire du district de Manzanillo, de procurer aux officiers espagnols les moyens d'accomplir la mission dont ils sont chargés et de leur donner une escorte qui les conduira à Bayamo et les protégera contre les Cubains.

Madrid, 9 — L'empereur et l'impératrice d'Allemagne arriveront à Cadix le 20 de ce mois.

Ils se rendront ensuite à Carthagène et la reine-régente les invitera à venir visiter la capitale de l'Espagne.

FACHODA

Toujours des préparatifs de guerre

LA PRESSE FRANÇAISE

Approuve l'attitude réservée de la Chambre des Députés

Paris, 9.—Une dépêche de Toulon, publiée par L' "Echo de Paris", dit:

L'escadre de la méditerrannée est prête à prendre la mer.

L'amiral Fournier ayant reçu, de Paris, une dépêche chiffrée a immédiatement donné au croiseur de 3e classe "Forbin" le signal d'allumer ses feux.

Les croiseurs et torpilleurs ont reçu ordre de se replier sur Toulon.

Les arsenaux et chantiers sont en pleine activité jour et nuit.

Londres, 9.—Le journal "Echo" annonce que le marquis de Salisbury fera, ce soir, au banquet du lord-maire, d'importantes déclarations au sujet du protectorat de l'Egypte.

Paris, 9.—La presse française est presque unanime à approuver la réserve observée par la Chambre des Députés sur la question de Fachoda.

Elle félicite M. Brunet d'avoir eu la patriotique inspiration de retirer son interpellation.

Le "Siècle" regrette que le major Marchand n'ait pas cru devoir émiter un si bel exemple en discourant au Caire.

Halifax, 9.—Le gouvernement impérial vient de donner au capitaine Kent ordre de garnir notre rade de torpilles sous marines, et de faire aussitôt les expériences nécessaires pour s'assurer de leur efficacité.

La garnison d'infanterie et d'artillerie redouble d'activité. Les exercices sont doublés et poussés avec plus de sévérité. L'artillerie se livre exclusivement à la manoeuvre de la pièce.

Londres, 9.—Contrairement à ce qui avait été annoncé, le marquis de Salisbury n'a pas soufflé mot du protectorat de l'Egypte par l'Angleterre.

Toutefois, le Premier Ministre a fortement insisté sur la grande nécessité qu'il y a pour l'Angleterre d'être prête à faire face à tous les événements.

Lord Salisbury a déclaré, en outre, que l'entrée en scène des Etats-Unis aurait sur la politique européenne une influence capitale qui ne serait pas au détriment de l'Angleterre.

Toulon, 9.—L'amiral Fournier a été appelé à Paris par télégramme.



Le Long De la Route.

Après une course à bicyclette dans les chemins de la campagne rien ne contribue autant à vous rafraîchir et à chasser la fatigue comme une cuillerée à thé de

Abbey's Effervescent Salt

dans un verre d'eau. Il vous ranime et vous rafraichit et double le plaisir et l'effet hygiénique d'une course à bicyclette. Mettez-en un flacon dans votre sacoche, et vous pouvez vous faire une boisson rafraichissante sans avoir besoin de glace.

Recommandé par les médecins et les journaux médicaux, et en vente chez tous les pharmaciens, à 60 cts le gros flacon. Flacon d'essai, 25 cts.

Le dentiste BERNIER
(Ci devant Mathieu & Bernier)
Informe respectueusement sa clientèle qu'il a transporté ses salons dentaires au
No 60 RUE SAINT-DENIS
Deux portes plus haut que le Jardin Viger.
40 juo Procédés Modernes.

Leçons de MATHEMATIQUES
PHYSIQUE, CHIMIE, Etc,
Préparation aux examens,
Longue expérience dans l'enseignement.
Dr A. DUVAL,
483a Rue St-Denis
57-1 an (Près Sherbrooke.)

P. E. LEBLANC, C.R.
AVOCAT
No 66 Rue Saint-Jacques,
MONTREAL. 46 1 an

Tél. BELL MAIN 2642. TEL. des Marchands 535
J. A. Alban Germain
AVOCAT
No. 1608 Rue Notre-Dame, ...Montreal.
CHAMBRE 22
51-1 an

J. A. BEAULIEU
....AVOCAT....
20 rue St Jacques, Montreal,
Téléphone Main 2027.
A St-Jérôme tous les samedis. 1—1 an

W. J. PROULX
NOTAIRE
16 ST-JACQUES.
..TEL. MAIN 2959.. Bureau du soir: 920 St-Laurent
ARGENT A PRETER 51-1an

Argent à Prêter !
Garand & Bourgeois
(M.) Notaires (L. C.)
97 RUE ST JACQUES,
Bâtisse Banque du Peuple
M. Bourgeois tient un bureau du soir au No 274 rue Richmond, près de la rue Notre-Dame. 5—jno

Telephone Bell 2287.
L. Z. GAUTHIER,
Architecte et Evaluateur.
Bureau: Banque d'Epargne, Chambre No 7
180 rue Saint-Jacques,
MONTREAL. 11 an

J. H. Leclair
ARPENTEUR
Batisse Impériale,
MONTREAL. 1—1 an

Bois de Sciage
2388 rue Notre-Dam
Etaux: Bassin du Canal, pied de la rue Guy
O. Dufresne, Jr. & Frere
Bois franc pour voitures.
Téléphone 849. Montréal
SCIERIES A WINDSOR MILLS
an

Bois!
U. Pauze & Fils.
Bois Bruts ou préparés, à bref délai.
Estimés pour toute sorte de bâtisse.
Clos: 468 rue William, Tél. Bell 8144. Tél. Marchands 1359.
Moulin: 193 St-Urbain, Tél. Bell Main 2615.
1—1 an

Alphonse Gagnier
SUCCESSEUR DE H. A. MILLER
Peintre de maisons... ...et d'Enseignes
Doreur, Imitateur, Vitrier, Blanchisseur, Etc., Etc.
..Tapissier.. et Decorateur
No. 2042 Ste-Catherine
MONTREAL.
...TEL. BELL: MAIN 398... (55-3m)

Restaurant BOUGEANT
25 COTE ST LAMBERT
Reconnu comme le meilleur restaurant français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.
Cuisine excellente, consommations de 1er choix PRIX POPULAIRES.
Ouvert le Dimanche à partir de midi.—Service à la carte. 31 1a

Fourrures
A BAS PRIX!
Coutlée ...Freres
1516 et 1518 Rue Notre-Dame
C'est connu — nous faisons grand commerce de fourrures en tous genres. — C'est notre belle spécialité. — Nous avons le choix, — la variété — la qualité — et nos prix éclipsent par le bon marché tout ce qu'on offre de semblable ailleurs.
Les acheteurs intelligents et économes viendront voir avant d'acheter.

LA MINERVE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
LA CIE DU JOURNAL LE MONDE
G. A. NANTEL, Directeur-Gérant.

ABONNEMENT (avec primes:)
A Montréal..... .....$4.00 par année
Hors Montréal..... $3.00 par année

LE MONDE CANADIEN

Edition hebdomadaire.....$1.00 par an

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste du Canada, chez nos agents locaux et à nos bureaux.

Tout doit être adressé
LA MINERVE,
35 St-Jacques, Montréal.

Téléphone Bell : Main 613.

Les abonnés qui changent de lieu de résidence ont priés de nous donner leur ancienne et leur nouvelle adresse.

MONTREAL, 10 NOVEMBRE 1898

UN PETIT VOLTAIRE

"Mentez, mentez toujours, disait Voltaire, il en restera quelque chose."

Voltaire a un élève docile à la "Patrie". Au lieu de répondre courageusement à notre défi d'hier, il biaise lâchement et accumule mensonge sur mensonge.

Comptons-les :

1o La "Patrie" dit que la lettre du Dr O'Callaghan, dans le passage que nous avons cité hier, condamne notre attitude.

C'est à se demander si celui qui écrit de pareilles choses est fou ou s'il prend ses lecteurs pour des fous. Il veut faire croire que son fétiche Papineau s'est caché et a pris la fuite précisément parce qu'il approuvait le recours aux armes. C'est en même temps un outrage au bon sens, à la mémoire de Papineau et à la vérité.

2o Elle dit que notre attitude est "outrageante" pour les patriotes.

Or de nouveau, nous la mettons au défi de relever dans nos articles la moindre expression injurieuse à l'égard des insurgés. Nous reconnaissons très volontiers qu'ils ont été braves jusqu'à la témérité et jamais nous n'avons incriminé leurs intentions. Nous pensons qu'ils étaient de bonne foi et croyaient sincèrement faire oeuvre patriotique. C'est cette erreur seule que nous condamnons.

3o Elle assure que le mouvement de 1837 a été un mouvement de défensive.

Pour réduire ce mensonge à néant, il suffit de rappeler que l'insurrection n'a éclaté qu'en quelques endroits et n'a eu pour auteurs qu'une poignée d'hommes. Tout le reste du pays est resté dans l'ordre et n'a pas été attaqué. Il en aurait été de même à St-Denis, à St-Charles et à St-Eustache, si l'on y avait suivi l'exemple de tout le Canada-français.

4o Elle dit que nous voulons faire de Papineau un lâche. Or nous avons attribué sa fuite, non à la lâcheté, mais à sa désapprobation de l'insurrection armée.

5o Elle affirme que le désastre était consommé, l'effrondrement complet, qu'il n'y avait plus de résistance à opposer, quand Papineau s'est caché et a pris la fuite. C'est fausser effrontément l'histoire contemporaine. Papineau a lâché les combattants avant qu'il n'y eût un seul coup de fusil tiré.

On dirait vraiment que la "Patrie" fait tout ce qu'elle peut pour jeter hypocritement de l'odieux sur la conduite du grand agitateur.

6o "Papineau, Cartier, Nelson et plusieurs autres FUYERENT" (sic)—Oh! là, là! Ousqu'est ma grammaire ?—C'est assez d'outrager la langue française sans fausser encore une fois l'histoire.

Cartier fit bravement le coup de feu à St-Denis. Il le rappelle dans son discours du 21 septembre 1844, à St-Denis :

"Electeurs de St-Denis, vous avez fait preuve de courage, le 22 novembre 1837, quand, armés de quelques mauvais fusils, de lances, de fourches et de bâtons, vous battiez les troupes du colonel Gore! J'étais des vôtres et je crois n'avoir pas manqué de bravoure. Aujourd'hui, je vous demande une preuve plus grande, MIEUX RAISONNEE, de patriotique intelligence, je vous conjure de repousser par vos votes, arme encore plus formidable, ceux qui veulent continuer l'oppression en vous privant des avantages du gouvernement responsable."

Le Dr Wolfred Nelson présida l'assemblée des cinq comtés, à St-Charles. M. Papineau y conseilla de s'abstenir de prendre les armes. Cette opinion déplut à M. Nelson, qui s'écria que le temps était venu d'agir. Il prit le commandement des insurgés à St-Denis après avoir engagé M. Papineau à se retirer, conseil qui fut prudemment suivi, comme on sait. Cartier et Nelson s'enfuirent (et non s'enfuyèrent) après s'être battus ; Papineau s'enfuit avant le combat.

Pourquoi, alors, commettre cette confusion : "Papineau, Cartier, Nelson et plusieurs autres fuyèrent. (Apprenez vos conjugaisons.) Que leur aurait servi de rester à St-Charles quand nous étions battus et qu'il n'y avait plus rien à faire? "

On voit là l'historien faussaire.

Il n'ose dire explicitement que Papineau s'est battu à St-Denis, mais il le laisse croire, en le confondant avec Cartier et Nelson.

Six mensonges flagrants dans une demi-colonne! Faut-il que la cause soit mauvaise, pour que son défenseur sans vergogne ne puisse la soutenir sans outrager à ce point la vérité !

DANS LES PATATES

Telle est la phraséologie élégante du "Soleil". "C'est, dit-il, un spectacle toujours un peu grotesque de voir un chef politique s'étaler spontanément dans les patates." Il s'agit de l'hon. Tom Chase Casgrain et de son discours au club Morin.

Le "Soleil" critique ce discours à sa manière. Il en relève le passage suivant :

"Le parti libéral avait aussi promis de réduire les taxes. Or, sous le régime conservateur, de 1892 à 1896, le revenu de la douane était en moyenne de $19,800,000, tandis que pendant la première année de l'administration Fielding, ce revenu montait à $21,000,000. Non content d'augmenter les droits de douane, on a encore réduit le taux des caisses d'épargnes."

"A notre avis, dit le "Soleil", et selon bien des gens qui ne sont pas spécialement chargés de réparer les avaries de la barque conservatrice, non, ce n'est pas là une preuve que M. Laurier a augmenté les droits de douane.

M. Casgrain s'est dit que le sage n'avance rien qu'il ne prouve, mais ici il eût été plus sage de ne pas tenter cette preuve.

Si les revenus de la douane ont augmenté, c'est précisément parce que ces taxes, comme dit M. Casgrain, ont été diminuées. Quand une marchandise est trop lourdement imposée, il ne s'en importe pas ou peu. Et les libéraux ont certes assez dit que le tarif protecteur des conservateurs était devenu un tarif prohibitionniste. Ne se rappelle-t-on pas avoir entendu dire cela aux libéraux ?

Où prendrez-vous le revenu, criait-on, il y a deux ans, quand les libéraux parlaient d'alléger le fardeau des droits d'importation ?

Nous le prenons dans la plus grande quantité de marchandises importée sous un tarif devenu raisonnable.

Et ici, le Benjamin des chefs conservateurs n'aura pas même l'excuse de son ingénuité, car c'est là un secret qu'un enfant aurait pu trouver.

Oui, les droits de douane ont été diminués et les recettes des douanes ont augmenté. C'est ce que les libéraux avaient prétendu, et c'est une chose des plus singulières d'entendre un chef conservateur invoquer cela précisément pour prouver que les libéraux n'ont pas donné la mesure de leurs promesses."

Si le "Soleil" n'a vu que l'affirmation de M. Casgrain et non la preuve qu'il en a faite, c'est qu'il n'a lu qu'un rapport sommaire de son discours.

M. Casgrain a été rigoureusement exact en disant que les libéraux ont augmenté les droits de douane. Sans doute, quelques droits ont été réduits, mais d'autres ont été augmentés. Ainsi, tout le monde se souvient que les libéraux condamnaient sévèrement les conservateurs, parce que ceux-ci maintenaient un droit protecteur sur le coton fabriqué. Ils ne désignaient nos manufacturiers que sous les titres de " rois du coton," ou de "monopoleurs."

Ce droit protecteur des conservateurs était de 22 1-2 pour cent sur le coton jaune. Qu'ont fait les libéraux? L'ont-ils réduit suivant leurs promesses? Au contraire ; ils l'ont élevé à 25 pour cent.

Or le coton jaune est surtout à l'usage du pauvre ou de la classe peu aisée. C'est donc cette classe que les libéraux taxent plus lourdement en élevant les droits sur cet article.

Autre exemple :

On se rappelle les critiques amères des libéraux, dans l'opposition, relativement aux primes accordées à certaines industries, pour aider à leur essor.

Les conservateurs, pour stimuler, par exemple, l'industrie du fer, avaient accordé une prime ou bonus d'un à deux dollars par tonne sur le fer en gueuses.

Sans doute, les libéraux, pour être conséquents avec leurs déclarations, se sont empressés d'abolir ce bonus? Pas du tout ; ils l'ont élevé à $3.00 par tonne et l'ont étendu aux barres de fer et d'acier. Cette augmentation du bonus est destinée à contrebalancer une réduction qui a été faite sur les droits d'entrée de ces mêmes articles.

"Le Soleil", qui, en bon libéral, ne voit dans le tarif qu'une source de revenus, applaudit son gouvernement de ce qu'il prend un plus grand revenu dans une plus grande quantité de marchandises importée. Ne peut-il comprendre que cette augmentation d'importations et conséquemment de revenus ne se fait qu'au détriment de nos industries ?

Ainsi, par exemple, M. Fielding a enlevé la protection au fil de clôture barbelé et au fil d'engerbage galvanisé. Avec quel résultat ? Cette industrie canadienne a été tuée du coup. Neuf manufactures ont fermé leurs portes et 1,200 ouvriers ont été jetés sur la pavé.

Des 7,000 tonnes de fil d'engerbage employées annuellement au Canada, l'industrie canadienne n'en fabriquait que 1,500. La différence, 5,500 tonnes, était importée des Etats-Unis. Aujourd'hui tout nous vient de l'autre côté de la ligne. Mais, dira-t-on, les cultivateurs, en raison de cette diminution de droits, paient leur fil à meilleur marché ? Erreur ! Ils le paient plus cher. L'industrie américaine n'a plus à compter avec la concurrence canadienne et élève ses prix. Mais une plus grande quantité passe à la douane, enfle le revenu et cela remplit de joie et de fierté les libéraux.

Voilà un exemple, entre bien d'autres, des fameuses réductions de M. Fielding. Elles produisent, comme on le voit, une augmentation de revenus, d'argent à dépenser, et cela est très commode pour ceux qui augmentent si libéralement les dépenses ; mais M. Casgrain a eu raison de le dire, elles augmentent d'autant les taxes indirectes qui pèsent sur le peuple.

M. Fielding a eu la main malheureuse chaque fois qu'il a touché au tarif de M. Foster. Quant il a augmenté les droits, comme sur le coton, c'est au détriment du pauvre; quand il les a réduits, comme pour le fil d'engertage, c'est au détriment des cultivateurs, des manufacturiers et des ouvriers. Tant il est vrai de dire que chacun ne devrait faire que son métier. Le tarif est une chose délicate qu'un apprenti ne devrait pas avoir la permission de toucher. Le tarif des conservateurs était l'oeuvre de l'observation intelligente, de l'expérience et d'une conception exacte des besoins du pays. Les changements apportés par les libéraux n'ont été faits qu'en vue d'un revenu plus fort qui permette de dépenser davantage, c'est-à-dire, en un mot, en vue de taxer plus fortement le peuple.

C'est ce qu'a dit l'hon. M. Casgrain et il a dit vrai. Ce n'est pas lui, mais bien le "Soleil" qui est "dans les patates."

LA RELIGION EN RUSSIE

Rien de plus curieux que les vues sur les questions religieuses, sociales et politiques de M. Pobénostzeff, l'homme d'Etat qui a possédé la confiance absolue des deux derniers empereurs de Russie, et qui a dirigé avec la plus impitoyable rigueur la guerre faite aux catholiques de Pologne, seuls exceptés de l'amnistie générale accordée par le jeune tsar à l'occasion de son couronnement.

Justement inquiet des ravages de l'esprit révolutionnaire, qu'aucune barrière de douane ne peut arrêter, et qui s'infiltre peu à peu dans les rangs de l'aristocratie et de la bourgeoisie russes, notre auteur ne voit de salut et de principes de vie et d'autorité que dans la foi religieuse. Il lui rend un hommage éclatant, et se félicite de la voir encore très vivace dans les masses profondes de ce grand peuple. Mais c'est là plutôt un instinct qu'une foi raisonnée. "Quel mystère, dit-il, que la vie religieuse d'un peuple inculte comme le nôtre! Quand on en cherche l'origine et la source, on ne trouve rien. Notre clergé enseigne peu et rarement. Il est grossier, ignorant, inactif et a peu d'influence. Notre Eglise exclue les sermons de ses rites. Le culte constitue à lui seul le plus éloquent des sermons. Le peuple ne connait pas la Bible, et parfois ne comprend rien aux prières qu'on lui fait réciter. Mais il croit."

Assurément rien de plus respectable que cette foi naïve du paysan, du soldat russe, qui se maintient sous la garde de son ignorance et de sa pauvreté, malgré l'infériorité reconnue et les vices de ses popes. Mais les esprits cultivés ne sauraient se contenter d'un pareil aliment. Enveloppant dans le même mépris les popes et la religion, ils sont presque tous livrés aux rêveries de la libre-pensée, qui gagnera peu à peu la multitude à mesure que l'instruction y pénétrera.

L'homme d'Etat qui juge si bien l'importance de la vérité chrétienne et le péril révolutionnaire, ne voit pas qu'au lieu d'être un instinct réservé au peuple inculte, la foi doit éclairer de ses lumières la vie du riche, du savant, du bourgeois lettré et du grand seigneur. Il ne comprend pas que l'infériorité lamentable du clergé moscovite vient de ce qu'il est séparé de Rome, la source de vie, le foyer de lumière, et de ce qu'il est formé, dirigé, dominé par un pouvoir civil à qui Dieu n'a pas donné le trésor de ses grâces spirituelles. C'est là qu'est le grand danger pour la Russie et pour les peuples qu'elle tient sous sa domination.

M. Pobédonostzeff le comprend si peu, qu'il parle à peine du catholicisme et qu'il le regarde comme une quantité négligeable. Il ne le voit qu'à travers le protestantisme dont il accepte, les yeux fermés, toutes les récriminations, les calomnies, les mensonges historiques, les querelles absurdes et surannées. Il s'imagine naïvement qu'à l'époque de la Réforme, une foi profonde et sincère entrainait les esprits cultivés, les princes et les masses populaires, et qu'une force morale irrésistible dirigeait leur révolte. Comme il prend l'ex-Père Hyacinthe pour un personnage sérieux, il n'est pas étonnant qu'il fasse le même honneur aux moines défroqués que le goût du mariage lança dans la Réforme du XVIe siècle.

Dans un seul passage de son livre, il reconnait l'infériorité des Russes pour les oeuvres qu'ils ne savent ni faire ni montrer, et la fécondité de l'Eglise catholique. " Elle a, dit-il, des oeuvres et des institutions créées depuis des siècles, et qui sont encore fortes et conservées dans un ordre parfait. Voici, s'écrie-t-elle, mes oeuvres de charité et mes oeuvres de foi; voici mes oeuvres apostoliques et les exploits de mes martyrs voici les régiments de missionnaires sûrs et disciplinés que j'envoie à toutes les extrémités de l'univers. N'est-il pas évident que la grâce de Dieu réside en moi."

Mais l'auteur ne répond pas à la question qu'il a ainsi lui-même posée. Dédaignant les merveilles de la charité, de l'apostolat et de la science chrétienne, il en revient toujours à la foi sauvage de ses paysans.

Il admet qu'à l'origine de la civilisation, l'Etat chrétien puisait sa force dans son union complète avec l'Eglise une et indivisible. Mais cette admirable unité, que Dieu a dû donner à garder à son oeuvre, a été brisée et à fait place à des Eglises d'Etat adaptées aux fantaisies, au caractère ethnographique et psychique de chaque race, et de chaque gouvernement. M. Pobédonostzeff n'est pas prêt de renoncer à cette vie séparée qui fait du schisme une institution humaine condamnée à la stérilité, et il déclare très haut que l'union de ces cultes par un accord artificiel sur le dogme est irréalisable et illusoire.

S'il n'avait pas un bandeau sur les yeux, il verrait que l'âme du paysan russe n'est pas faite autrement que l'âme du catholique américain et français, et qu'en se réunissant à Rome, le pope russe se guérirait de l'infériorité à laquelle il est condamné. Mais le grand obstacle qu'on ne veut pas avouer, c'est qu'en Russie, le pouvoir civil veut être maître de la religion et en faire un instrument de domination. De là, sa haine farouche pour les catholiques qu'il veut absolument briser et courber sous le joug, alors qu'il respecte la liberté des protestants et des musulmans. De là le péril dont le colosse moscovite menace la civilisation chrétienne toute entière. Les catholiques sont libres en Turquie, en Chine, en Corée, au Japon; ils ne le sont pas en Russie, où le sang des malheureux Uniates de Pologne n'a pas cessé de couler, et où tout moine schismatique qui parle de se rapprocher de Rome est jeté dans une oubliette. ("La Correspondance").

A L'UNIVERSITE LAVAL

Inauguration des cours de littérature française

M. de Labriolle a donné, hier soir, sa première conférence à l'Université Laval et le succès de sa mission au Canada est désormais assuré. Le jeune professeur a conquis son public à la première rencontre et sa conquête a été complète. Il existait peut-être à l'égard de M. de Labriolle quelques préventions, en raison de sa jeunesse et, conséquemment, de son peu de célébrité; elles ont disparu hier soir comme par enchantement.

Comme son maître, M. Ferdinand Brunetière, M. de Labriolle est un charmeur. Tout en ne paraissant s'adresser qu'à l'esprit, il touche le coeur avec un art délicat et le remue profondément.

Sa parole simple et noble, concise est claire, est un merveilleux instrument qu'il manie, comme en se jouant, avec une maestria parfaite.

M. de Labriolle dit bien; sa voix, un peu faible pour la salle, est agréable; son débit bien nuancé, mais un peu trop rapide.

En quel beau langage et avec quelle hauteur de vues, il nous a parlé hier de la langue française, de sa beauté, de sa clarté, de sa précision et de toutes les autres qualités qui en font la langue favorite de toutes les personnes de haute cultute littéraire, dans le monde entier!

L'auditoire d'élite qui remplissait la vaste salle de l'Université, a montré, par ses applaudissements fréquents et soulignant les plus heureuses pensées du conférencier, la complète communion d'idées et de sentiments qui existe entre le professeur et son public.

Le tout Montréal intellectuel était là, et c'est d'une commune voix qu'à la sortie, on se félicitait du très heureux choix fait par M. Brunetière et de la bonne fortune que nous avons de posséder, pour toute la saison d'hiver un conférencier si sympathique, si intéressant, si heureusement inspiré, si délicatement spirituel.

Au nom de tous, Mgr Bruchési, qui est partout où se passe quelque événement propre à élever le coeur et à cultiver l'intelligence, s'est fait publiquement l'interprète de ces sentiments.

Sa Grandeur était accompagnée de Nos Seigneurs les évêques Gravel, de Nosseigneurs les évêques Gravel, de Nicolet, La Rocque, de Sherbrooke, et De Celles, de St-Hyacinthe, de M. le Grand Vicaire Racicot, de M. l'abbé Colin et d'un grand nombre de membres du clergé.

M. le Vice-Recteur Racicot a présenté M. de Labriolle en quelques paroles très heureuses, et a fortement invité le public à profiter de la bonne aubaine qui lui est offerte.

Les premières paroles de M. de Labriolle sont pour remercier Mgr Bruchési, M. l'abbé Colin et les professeurs de l'Université Laval, de la haute confiance qu'ils ont bien voulu mettre en lui. "Je serais tenté, dit-il, de qualifier un pareil honneur de périlleux, si je ne savais, par une expérience toute récente encore, que parler à des Canadiens de choses littéraires, et de choses françaises, c'est s'acquérir des titres immédiats à leurs sympathies." L'objet que M. de Labriolle se propose dans cette première conférence est "de préciser quelques-unes des raisons qui imposent l'étude de la littérature, et en particulier de la littérature française, aux esprits soucieux de vivre d'une vie plus riche et plus complexe.

Après ce court préambule, M. de Labriolle entre dans le vif de son sujet. Après avoir écarté le paradoxe qui tendrait à faire de la littérature l'agent principal de la moralité individuelle, il montre combien est grand le bénéfice qu'elle apporte, quand on lui demande seulement ce qu'elle peut donner. "Ce que je prétends, dit-il, c'est qu'une âme capable de quelque distinction morale, trouve dans l'étude des lettres un délassement délicat et salubre, par où la séduction des autres est singulièrement affaiblie. Or c'est une nécessité dans nos démocraties affairées et besoigneuses, pour qui la fortune est la première des puissances et la vie un champ de bataille, c'est une nécessité, dis-je, de réserver un coin de son âme et comme un jardin secret à la culture de l'Idéal." M. de Labriolle s'appuie sur l'opinion de notre poète Crémazie pour prouver que la littérature élargit les horizons qu'une spécialisation trop hâtive tendrait plutôt à rétrécir, et que "dans l'existence de l'homme comme dans celle de la femme, la littérature fait luire d'en haut un rayon d'idéal qui la pénètre et qui la vérifie."

"Mais je crains, ajoute le conférencier, de mal définir l'utilité propre à l'étude des lettres en la réduisant à un délassement, à une récréation de l'esprit. Je voudrais surtout vous faire sentir avec quelle nécessité formelle, précise, cette étude s'impose à tout esprit cultivé ou qui aspire à le devenir." Si en effet pour agir efficacement en vue de ses intérêts ou du bien de son pays, il faut avant tout se créer une individualité, peut-on concevoir une individualité vraiment complète sans la connaissance profonde de la langue et sans le goût des idées ? "Il ne faut donc avoir aucun dédain pour l'éducation intellectuelle, ni l'opposer brutalement à l'éducation pratique comme si elles étaient exclusives l'une de l'autre. Outre qu'elle multiplie presqu'indéfinitivement les moyens que nous avons de mieux goûter la vie et de nous attacher à elle davantage, l'éducation intellectuelle enrichit notre personnalité, affine notre esprit et, si la nature y prête, elle fait de celui qui la reçoit un de ces hommes dont on dit : "C'est une intelligence" ou mieux encore. "C'est un caractère !"

M. de Labriolle montre ensuite que la littérature française est tout particulièrement propre à cette oeuvre d'éducation, la virilisation de l'esprit. D'abord, elle est la plus intelligible qui soit : ce qui n'est pas clair n'est pas français. "Les plus grands parmi nos écrivains se sont soumis au dur labeur qui corrige, abrège, redresse la pensée, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à la transparence parfaite. Il suffit d'étudier les manuscrits d'un Bossuet ou d'écouter les confidences d'un Flaubert pour comprendre avec quelle loyauté et quel respect du lecteur, ils se sont imposé ces retouches multiples où se trahit leur amour de la lumière." Un autre don qui est propre aux lettres françaises, c'est le don de plasticité. "Je veux dire cette rare souplesse avec laquelle la pensée française s'est assimilé de tout temps les aliments venus de l'étranger et les a convertis en sang et en nourriture."

M. de Labriolle montre par de nombreux exemples que la littérature française a toujours été la plus hospitalière, la plus ouverte aux souffles du dehors. "Elle peut donc résumer pour nous ce que la pensée européenne a produit de meilleur, puisqu'elle est le grand fleuve où tous les courants voisins ont successivement conflué."

Enfin ce qui constitue l'essence des oeuvres françaises, c'est la psychologie morale sous sa forme la plus impersonnelle. Nos grands écrivains se sont plu à considérer l'homme en lui-même. Ils ont aimé aussi à l'étudier dans les rapports qu'il soutient avec ses semblables, à le localiser dans un milieu. " Je ne connais rien de plus utile, dit M. de Labriolle, que ces spéculations délicates sur l'homme ou que ces vivantes études sur la société. Si nous prenons soin de comparer notre expérience avec celle qui nous est soumise par l'écrivain, de les rectifier l'une par l'autre et de les compléter aussi mutuellement, nous sentirons que la littérature n'est pas un pur jeu d'esprit, que le livre a un étroit rapport avec la vie, et que nous pouvons tirer maints profits personnels de ces lectures où nous n'aurions vu d'abord qu'un délassement passager." Et c'est justement l'universalité des peintures que tracent nos écrivains qui explique en grande partie la souveraineté que l'esprit français exerce sur tant d'intelligences."

Après cette démonstration de l'utilité qu'offre l'étude des lettres françaises, M. de Labriolle esquisse les traits de la méthode qu'il convient d'y appliquer. "Il faut, dit-il, les étudier avec amour, avec une sympathie large et désintéressée, ouvrir délibérément notre âme aux frissons de l'émotion littéraire. A cette condition seule nous connaîtrons le plaisir, ou plutôt le bonheur d'admirer." Mais cette sympathie même doit s'éclairer par la critique qui est tout autre chose que la manie du dénigrement. La critique tend d'abord à nous faire peser nos éloges et à nous donner pleine conscience du pourquoi de nos admirations ; elle nous dégoûte aussi de "cette rhétorique superficielle qui ne sait admirer chez les grands écrivains que l'art des comparaisons, des métonymies et des synecdoques."

Il faut avant tout nous mettre en communion avec l'esprit qui vit et s'exprime dans les oeuvres littéraires.

M. de Labriolle annonce ensuite que le sujet des prochaines conférences portera sur Châteaubriand. Outre la valeur intrinsèque de l'illustre écrivain, ses oeuvres présentent pour les Canadiens un intérêt particulier. Châteaubriand a vu le Canada à l'aurore de son développement et il en a rapporté des images ineffaçables. "Toute la majesté de vos fleuves, tout le bruissement de vos forêts, tout le mystérieux battement de la vie qui palpitait dans les solitudes d'alors, tout cela a passé dans son oeuvre."

M. de Labriolle se propose d'ailleurs d'élargir le cadre de cette étude en montrant par quelques exemples précis comment s'est exercée l'influence de Châteaubriand.

Il conclut en rappelant à la population franco-canadienne que c'est pour elle un devoir sacré de défendre l'intégrité de cette belle langue française qui doit à ses efforts séculaires d'être encore vivante sur la terre d'Amérique ; et qu'il y a là une mission supérieure à laquelle nul ne songe à se dérober. "Aimez donc, mesdames et messieurs, aimez à enrichir votre humanité individuelle de l'humanité qui se trouve exprimée dans les chefs-d'oeuvre ; aimez à rendre vos âmes plus aptes à sentir les émotions vivifiantes qui en multiplient la vitalité et développent ce qu'il y a en elles de plus mystérieux et de plus profond. Voilà l'idéal que vous devez vous proposer — il est digne de vos efforts, et pour ma part j'y collaborerai avec une ardeur que doublera le souvenir de votre délicate bienveillance."

M. de Labriolle commencera les cours pour les hommes, le lundi 14 courant et les cours pour les dames le jeudi 17 courant. De ces deux séries de cours, la matière sera différente, mais la méthode sera la même. M. de Labriolle exposera alternativement l'histoire générale de la littérature, et les principes de la critique littéraire, enseignés surtout par la lecture directe des écrivains.

Le lundi 14 novembre, M. de Labriolle, avant d'aborder l'étude du 17e siècle, expliquera ce qu'a été au juste la Renaissance des lettres au 16e siècle.

On s'inscrit pour ces cours à l'Université Laval, au prix de $5.00, tous les jours de 8 à 10 heures du matin, et de 4 à 6 heures du soir.

On pourra aussi obtenir une carte d'entrée avant chaque leçon, au prix de 25 centins.

VOYAGE IMPERIAL

Beyrouth, 8 — Il paraît que tout n'est pas rose dans le voyage triomphal de l'empereur Guillaume, à travers la Palestine.

Bien de petits incidents ont piqué le souverain allemand.

La réponse du Vatican à la notification de l'acquisition des droits sur la montagne de Sion, a paru excessivement laconique à l'empereur.

La présence du consul de France en grande tenue, à toutes les cérémonies importantes a eu le malheur de déplaire à Guillaume.

Cette présence affirmait d'une manière désagréable pour lui l'existence du protectorat de la France sur les Lieux Saints.

De plus, son ami le sultan, semble s'être emparé de force des propriétés dont il lui a fait cadeau, les propriétaires refusant de les vendre.

Enfin pour couronner ces déboires, hier les fonctionnaires du gouvernement ont voulu faire port-net et écarter tous les navires pour laisser le yacht impérial évoluer à son aise et sans témoins, mais les capitaines des bâteaux à vapeur de la compagnie des Messageries Maritimes de Marseilles ont refusé de faire sortir leurs navires du port.

On Voit

Devant nos étalages, du matin au soir, une foule ininterrompue de personnes des deux sexes—de dames surtout—stationnant devant ces belles Fourrures—ne peuvent détacher leurs yeux des merveilles qui les charment : Colerettes en Visons, Stoles d'Opéra, Manteaux, Manchons, Garnitures, Peaux de Tigres, d'ours blancs, de renards argentés, de marthe, etc. Notre maison est la seule du Canada qui importe ces riches Fourrures.

NOS PRIX, c'est connu, sont à 25 o/o à meilleur marché que dans le commerce de gros

Deux Grandes Specialites!

Mouton de Perse

Seal de Choix



Chas. Desjardins & Cie,
1533 a 1539 Rue Ste-Catherine.

RICHES ET DELICATES

Carafes a Vin Clairet

En verre coupé et avec ornements en argent sterling. Une variété de patrons de grand choix.

SIMPSON, HALL, MILLER & Co.
....ORFEVRES....
1794 Rue Notre-Dame. Montreal.

Un Chapeau pour Rien!

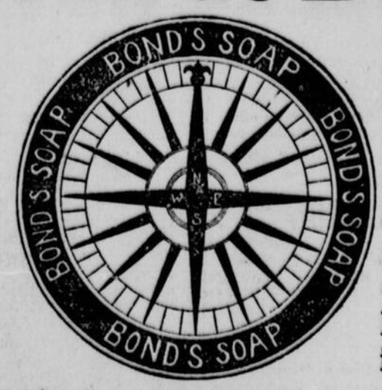
En retournant 300 bandes du Fameux Cigare "Manola" vous fumerez le meilleur cigare à 10c et recevrez pour rien un chapeau à votre point.

The Blackstone Cigar Factory,
FABRICANTS, A MONTREAL.

SAISON des HUITRES!
Arrivage, chaque jour, de Grosses et Grasses MALPEQUES au
RESTAURANT HENRI ALLARD
Servies au Restaurant et a Domicile . . . Gro et Detail. Prix populaires
. . 411 Rue Craig . .

LA BOUSSOLE DE L'OPINION PUBLIQUE
Marque l'approbation generale pour le
Savon de Bond

Qui rend le ferblanc comme l'argent, le cuivre comme l'or, et l'argent si joli.

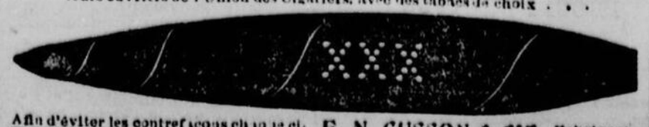


Qui polira tout excepté les manières, éclaircira tout, excepté les idées.

Le nettoyeur et le polisseur le plus merveilleux du monde.
Chaque barrre de 16 onces, 10c, la barre de 8 onces 5c. 1-mer-s-jno

LE CAPITOL

Est un nouveau cigare à 10c. de première qualité, fait par les meilleurs ouvriers de l'Union des Cigariers, avec des tabacs de choix . . .



Afin d'éviter les contrefaçons chaque cigare est imprimé comme sur vignettes . . E. N. CUSSON & CIE, Fabricant Montréal 6-m

FETE GRANDIOSE

A Sainte-Thérèse

HUIT EVEQUES PRESENTS

Hier ont eu lieu la bénédiction et l'inauguration de la chapelle du séminaire de Ste-Thérèse. Ce été une des fêtes les plus grandioses qu'on ait vu là. Une séance littéraire et la représentation d'une opérette française, d'un esprit charmant "La cloche" ont précédé la fête d'hier.

Remarqués dans l'assistance : Leurs Grandeurs N. N. S.S. Bruchési, archevêque de Montréal, Duhamel, archevêque d'Ottawa, Emard, évêque de Valleyfield, Larocque, évêque de Sherbrooke, Lorrain, évêque de Pembrooke ; Gravel, évêque de Nicolet ; Decelles, évêque de Druzipara, coadjuteur de Monseigneur Moreau, de Saint-Hyacinthe ; Gabriel, évêque d'Ogdensbury, N. Y.; Monseigneur Laflamme, recteur de l'Université Laval ; le grand vicaire Thibaudeau, de Nicolet ; chanoine Saint-Georges ; R. P. Constantineau, recteur de l'université d'Ottawa ; R. P. Legault, supérieur des Oblats de Montréal ; M. l'abbé Colin, supérieur des messieurs de Saint-Sulpice ; R. P. Lacombe, O. M. I. ; M. le curé Primeau, de Boucherville ; M. le curé Lafortune, de Saint-Jérôme ; M. le curé Auclair de Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; M. le curé Auclair, de St-Anicet ; M. l'abbé Elie Auclair, de Saint-Jean-Baptiste de Montréal ; M. le curé Chevrefils, du Bout de l'Ile ; M. le curé S. Ouimet, de St-Jovite ; M. le curé Gaudette, de l'Epiphanie ; M. le curé Dubois, de St-Esprit ; M. le curé Charles Larocque, de Saint-Louis de France ; M. le curé Ant. Carrière, de Lachute ; M. le curé Quesnel, de Ormstown ; R. P. Roberge, préfet du collège Joliette; M. le curé Tassé, de Longueuil ; M. le curé Lecours, de la Longue-Pointe ; M. le curé Sauriot, de St-Marthe et M. l'abbé Dupras, ancien curé de St-Philomène ; M. l'abbé Sauvé, de Valleyfield ; M. le curé Castonguay, de Valleyfield; M. le curé Dosithé Leduc, de Chapleau, Ont. ; M. l'abbé L. C. Allard, directeur du collège de Valleyfield ; M. le curé Bédard, de St-Thomas d'Alfred ; M. le curé J. B. Durocher, de l'Ange-Gardien de Rouville, M. le curé Champagne, de Pointe Gatineau ; M. le curé H. Lessard, de Nashua, N. H. ; R. P. Charlebois, du collège de Rigaud ; M. le curé P. Pelletier, de St-Félix de Valois ; M. le curé Forget, de St-Colomban ; M. le curé Rousseau, de Saint-Adèle ; M. le curé Désautels, de St-Lazarre ; M. le curé Brault, de Saint-Vincent de Paul ; M. le curé Colin, de St-Jean; M. le curé St-Pierre, de St-Sauveur; M. le curé A. Corbeil, de Saint-Basile ; M. le curé A. Beausoleil, de Ste-Anne d'Ottawa ; M. le curé T. Neveu, d'Huntingdon ; M. le curé Pelletier, de Heardly ; M. le curé A. Ethier, de Whitehall ; M. le curé J. Larocque, de Sherbrooke ; M. le curé A. Carrière, de Saint-Michel des Saints ; M. le curé J. L. Desjardins, de Front River, E. U. ; M. le curé J. Cloutier, de Ste-Rose ; M. le curé A. Magnan, de St-Jérôme ; M. le curé J. Limoges, de Ste-Lucie ; M. l'abbé D. Nepveu, de Valleyfield ; RR. PP. Labonté et Larose, du collège Marieville, de Ste-Marie du Mannoir ; RR. PP. Grault et Crevier, du collége St-Laurent ; M. le curé Meunier, de Belle River, Ont; M. le curé Payette, de Ste-Eusèbe de Montréal ; M. le curé Mallette, de l'Ile Bizard ; M. le curé Forbes, de Caughnawaga ; M. le curé T. Théorêt, de Howick ; M. le curé Deslauriers, de New-Bedford, E. U. ; M. l'abbé Z. Desrosiers, de St-Vincent de Paul de Montréal ; M. le curé Roussi, de Ste-Anne des Plaines ; M. l'abbé S. Gascon, de Verchères ; M. le curé Proulx, de Saint-Lin ; M. le curé Hébert, de l'Assomption ; M. l'abbé McGinnis, de Saint-Jean d'Iberville ; M. l'abbé Lefebvre, du Sacré-Coeur de Montréal ; M. le curé A. Lessard, de Gonic, E. U. ; MM. les abbés A. Lemonde, A. Desrosiers, A. Godin, O'Hara, Lonergan, etc.

La salle académique était trop exigue pour contenir toute la foule, et un grand nombre dut se contenter de se tenir debout dans les corridors. La séance fut des plus réussies et commença sous d'heureux auspices, la série des fêtes du séminaire.

Après une magnifique audition de fanfare, MM. L. Groulx, L. Laferrière et E. Rochon, entreprirent de nous faire connaître par des travaux littéraires fort élaborés, l'oeuvre qu'est l'Académie Française, dans nos collèges classiques. Dans un discours au style poétique, à la phrase châtiée et au débit cérémonieux, M. Groulx fit des considérations sur l'éducation en général. M. Laferrière fit connaître l'Académie, cette institution destinée, dans les collèges classiques, à permettre aux élèves de rhétorique et de philosophie, de poursuivre leurs études littéraires. M. Rochon porta la conclusion pratique en démontrant les bons effets de la littérature sur un élève bien intentionné. Elle sert à le rendre sérieux, à lui faire aimer son pays et particulièrement à le convaincre davantage de sa religion. Ces trois orateurs furent applaudis à outrance par le clergé, les anciens élèves surtout, qui se trouvaient transportés tout à coup au sein du collège et au temps où coulaient les plus beaux jours de la vie.

Une valse espagnole, superbement rendue par l'orchestre, préposa les esprits à l'opérette "La cloche d'argent", qui révéla les dispositions qu'ont un bon nombre d'élèves de Ste-Thérèse pour l'art de la musique. Sous la direction distinguée de M. le notaire Harbour, les jeunes acteurs firent un succès de "La cloche d'argent", et MM. A. Riopel, J. Lavigueur, R. Labrosse, D. Lalande, A. Bastien et E. Bélair, dans leurs rôles respectifs de Henri IV, Blaise, Nicolas, Benoist, Maurignac et Le Sénéchal, sont notamment à féliciter pour leur jeu étudié et pourtant si naturel.

Monseigneur de Montréal a couronné cette séance par un discours aux professeurs et aux élèves, d'un caractère élevé, d'un sens pratique et d'un amour paternel digne de tous les éloges. Nous espérons pouvoir le reproduire intégralement l'un de ces jours.

Hier matin, la foule s'est rendue à la nouvelle chapelle du Séminaire, qui fut bénie par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

Assistaient au trône épiscopal, MM. les abbés A. Nantel et J. B. Proulx, curé de St-Lin.

Mgr Laurin officiait.

Mgr Emard a prononcé le sermon de circonstance.

Nous n'avons pu nous procurer le texte de ce magistral exposé de la vie collégiale, des devoirs qu'elle impose et des résultats qu'elle doit enfanter au point de vue individuelle et nationale. Mais rarement il nous a été donné d'entendre rien de plus large, de plus généreux, de plus noble et de plus complet, à titre de conseils aux élèves et de direction aux éducateurs de notre pays.

Dans l'après-midi, séance solennelle et grandiose dans la vaste salle de représentation qui est sise au-dessous de la chapelle.

Adresse très élégamment écrite du président de l'Académie Saint-Charles, par M. Groulx, de Vaudreuil, à Mgr Bruchési ; quelques mots de celui-ci et une allocution élaborée, émue et touchante du supérieur, M. H. Cousineau, au cours de laquelle on souligne tout spécialement l'allusion aux efforts et au dévouement de M. l'abbé Pilon, à qui l'on doit la construction de l'admirable chapelle du Séminaire.

Puis, discours de M. Proulx, curé de St-Lin, pétillant d'esprit, nourri de souvenirs précieux pour tous les térésiens.

M. Nantel, à l'invitation de M. le Supérieur, traite la question de l'éducation classique, au point de vue pratique.

M. l'abbé H. Lessard, curé de Nashua, N.H., lit ensuite une étude très élaborée sur le travail généreux, dévoué, (nous dirons héroïque en songeant à M. Lessard lui-même) qu'accomplissent pour notre nationalité les prêtres canadiens-français.

M. L. O. David clot la séance par un discours remarquable sur M. Ducharme.

Bref, nous pouvons dire en terminant ce compte rendu sommaire de cette grandiose cérémonie, qu'il a été rarement donné de voir réunis dans un de nos collèges autant de prélats illustres, de prêtres distingués et de laiques remarquables.

Cela soit dit à la louange de Ste-Thérèse, qui a reçu ses hôtes avec la plus large et la plus cordiale hospitalité.

NOTES ARTISTIQUES

ECCE HOMO

Au fond d'un palais du seizième siècle, à Florence, dans une galerie nue dépouillée de tout ornement, dont les murailles ne sont revêtues que d'une simple draperie de serge noire, il est un tableau qu'on ne montre aux voyageurs que pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Ce tableau est le chef-d'oeuvre d'un peintre inconnu, qui a dépensé pour cet unique travail sa vie entière et qui est mort sans l'achever, assure-t-on, car il le voulait plus sublime encore et plus vivant.

Sur un fond d'un bleu cru, éclatant — le bleu incomparable, d'une transparence lumineuse, du ciel d'Orient — ressort une figure en pied qui, à trois pas de distance, semble animée d'une vie surnaturelle.

C'est un homme, debout, nu, avec un lambeau d'étoffe rouge tombant de l'épaule et ramené en ceinture autour de la taille. Ses mains liées l'une à l'autre par les poignets retiennent un roseau à lourde houppe brune. Sa tête est couverte d'un monceau de ronces vertes, enroulées en forme de couronne.

C'est Jésus, montré aux Juifs, du haut de la terrasse du palais de Pilate, par ce juge inique et corrompu qui n'osait pas condamner ce Juste, et qui demandait grâce au peuple irrité, non pour le Juste, mais pour lui-même.

Le corps sacré du Rédempteur est d'une beauté à nulle autre pareille ; les lignes sont pures, les membres sont gracieux et robustes, d'une proportion parfaite ; les attaches sont fines, délicates ; la poitrine est ample, les épaules, larges, arrondies; le cou délié, un peu long ; en un mot, du premier coup d'oeil on voit que c'est là la plus belle des créatures sorties des mains de Dieu.

Le visage est incomparable : un front haut, où brillent l'intelligence et la grandeur ; un nez droit, d'une forme pure ; une bouche suave qui exprime la bonté idéale et la douceur sans égale du Pasteur divin; les yeux ont une couleur brune semblable à celle de la topaze brûlée. La chevelure, d'un brun cuivré, se déroule en anneaux bouclés ; la barbe un peu rare, vierge, se sépare en deux pointes.

Mais comme cette merveilleuse beauté est maintenant altérée par la souffrance! Quelle angoisse terrible, et aussi quelle miséricorde surhumaine, dans ce regard qui daigne s'abaisser sur la foule en délire! Les lèvres sont crispées par un sourire plein d'amertume et de compassion. Les joues ont la pâleur livide, blême, jaunâtre du cadavre ; des larmes brûlantes et âcres y tracent un double sillon, et ces larmes de l'Homme-Dieu féconderont le monde.

Le front est crevassé, bleui par place, rayé de lignes rouges ; les épines de l'affreuse couronne ont percé la peau, troué les tissus ; les cheveux pendent emmêlés, souillés de sang et de poussière. Un empâtement gluant couvre les sourcils, finement arqués. Du sang partout : il suinte sur la peau, il tombe, perles de rubis, des boucles blondes ; il coule en ruisselet sur le cou et la poitrine ; il se plaque, figé, sur les épaules ; il s'amasse en caillots, aux lèvres de chaque plaie, et ce corps divin est couvert de plaies béantes.

Ah! comme ils ont torturé le corps du Messie, ces Juifs qui prétendent que le Messie est à venir et que Jésus est un corrupteur de la nation, un révolutionnaire ou un fou! Ils l'ont frappé de verges, ivres qu'ils étaient de fureur ; il n'est pas une place qu'ils n'aient meurtrie! Leurs fouets, leurs lanières, leurs pointes de fer ont brisé cette chair, amollie par les coups, noire de sang extravasé, déchirée, frémissante et qui frissonne de froid et de honte sous l'indigne morceau de pourpre dont ils l'ont couverte!

Dire l'expression inouïe de ce visage céleste, décrire l'attitude majestueuse, le regard de surnaturelle pitié, le sourire, navrant, la grandeur infinie de ce Christ vivant, trois fois saint, véritablement fils de Dieu et Dieu lui-même, ce serait l'oeuvre possible d'un poète, égal comme génie au peintre de ce tableau.

Pour moi, quand je le vis, je n'éprouvai qu'un sentiment d'indignation qui débordait en moi, comme la lave déborde du cratère incandescent; un sentiment de haine satanique contre les déicides. Et je compris alors pourquoi, au moyen-âge, on persécutait avec tant de colère les descendants de ceux qui avaient dit :

QUE SON SANG RETOMBE SUR NOUS ET SUR NOS ENFANTS !..

Mais, quand je revois, par le souvenir, le chef-d'oeuvre du peintre inconnu, j'oublie le courroux anti-chrétien, et je ne ressens qu'un amour immense pour l'Etre qui se montre ainsi un jour à la meute déchaînée de ses créatures en révolte, et devant l'expression suprême du pardon, je ne me souviens que du seul droit de pardonner, qui appartient au fils de Jésus...

CHARLES BUET.

QUESTIONS ECONOMIQUES

LES SALAIRES

Le vicomte d'Avenel publie, dans la "Revue des Deux-Mondes", des études curieuses et documentées sur le passé. Après avoir recherché quel était pendant les sept ou huit derniers siècles la valeur de l'argent, avoir établi les phases diverses qu'avait traversées la propriété immobilière et enfin avoir fixé avec une singulière précision le montant des salaires, il en est venu à examiner le pouvoir d'achat du salaire.

C'est là à coup sûr le point le plus important. Le chiffre nominal du salaire ne signifie pas plus que la valeur nominale du billet de banque. Le billet de banque ne vaut que ce que vaut l'établissement qui l'a émis. Le salaire ne vaut que proportionnellement à ce qu'il permet d'acquérir. Les assignats émis en France à la fin du siècle dernier, perdirent jusqu'à 97 p. c. de leur valeur jusqu'au jour où il ne représentèrent plus aucune valeur si minime fût-elle. Un salaire élevé peut également, au point de vue achat avoir une valeur effective inférieure à celle d'un salaire moindre dans un autre pays.

Le salaire payé en Australie de 9 à 14 francs par journée de huit heures, est nominalement vingt fois plus élevé que le salaire de 45 à 58 centimes payé au Japon. En fait, comme la puissance d'achat de l'argent est beaucoup moindre en Australie qu'au Japon, l'ouvrier australien ne peut acheter que trois ou quatre fois plus d'objets avec son gros salaire, que l'ouvrier japonais avec ses quelques centimes. Ce qu'il faut donc considérer, pour avoir une idée absolument exacte des salaires et permettre de les comparer de pays à pays, c'est la quantité de pain, de viande, etc., qu'ils permettent d'acquérir.

Il est impossible de fixer la valeur exacte du pain, parce que les boulangers lui donnaient différents noms, suivant ses qualités, que ses noms variaient de localité à localité et qu'on ne pourrait indiquer ni leur composition, ni leur poids. Par contre, il est aisé de déterminer le prix de l'hectolitre de blé.

Le vicomte d'Avenel constate que le travailleur, avec le salaire que lui rapportaient annuellement ses 250 jours de labeur, pouvait acheter sous saint Louis, 30 hectolitres de blé, 23 sous Philippe-le-Bel, 30 dans la première moitié du XIVe siècle, 42 sous Charles VI, puis 24 jusqu'en 1450,46 jusqu'en 1525, puis 36 et demi, 25 jusqu'en 1550, 13 jusqu'en 1575, 9 trois quarts de 1576 à 1600. Aujourd'hui, l'ouvrier, avec ses 300 jours de travail, peut se procurer 37 hectolitres et demi de blé.

Le prix de la viande a considérablement augmenté. Notons, par exemple, que sous Louis XI et Louis XII la période la plus belle de l'histoire de France pour le bon marché de la vie, 1450 à 1525, alors que le salaire de l'ouvrier atteignait ce pouvoir d'achat qu'on n'a plus revu de 46 hectolitres de blé par an, le kilogramme de veau et de mouton se vendait de 17 à 26 centimes. Le boeuf et le porc étaient cotés à des prix un peu plus bas.

Le manoeuvre d'aujourd'hui, payé 2 fr. 50, peut se procurer 1,600 grammes de viande. Au XIIIe siècle, le produit de sa journée de travail équivaut à 1,900 grammes, et au XIVe siècle, à 2,500 grammes, pour atteindre dans la seconde moitié de ce siècle à 3,700 grammes de boeuf et à 2,600 grammes de porc. On voit que les salaires du passé n'étaient pas ce qu'un vain peuple pense.

L'écrivain français signale encore à d'autres points de vue la valeur du salaire comme pouvoir d'achat. Nous ne pouvons entrer dans les détails si intéressants qu'ils soient. Résumons rapidement les chiffres qu'il nous donne :

La journée du manoeuvre représentait 9 litres de vin au XIIIe siècle, 4 litres et demi au siècle suivant, 6 litres au début de la Renaissance, 8 litres sous François 1er et 4 litres sous Henri III. Il correspond actuellement à 8 litres 33.

M. d'Avenel fait ainsi passer successivement sous nos yeux les prix du poisson, des légumes, des huiles et du sel. Tous ces articles ont diminué considérablement. Avec le même salaire que l'ancien d'autrefois, le travailleur d'aujourd'hui peut se procurer une plus grande quantité de ces objets.

En résumé, si l'on réduit en francs actuels les prix d'autrefois d'après la puissance d'achat des métaux précieux, on arrive à cette conclusion : les oeufs ont renchéri de 60 p. c., la viande de 65 p. c. sauf le lard qui n'a renchéri que de 4 p. c.; par contre, les légumes ont diminué de 19 p.c., le beurre de 10, le lait de 13, l'huile de 35 le poisson de 50, l'épicerie de 41.

Si l'on rapproche ces données des salaires, on aboutit suivant l'auteur à ce constatation que la position du journalier serait identique et même un peu inférieure de 4 p. c., au point de vue de l'alimentation à ce qu'elle était de 1200 à 1600. La conclusion pourra surprendre bien des gens. Elle semble cependant résulter logiquement des chiffres.

Seulement, il importe de faire une réserve. L'auteur n'examine que la question d'alimentation. Il faudrait pour être complet appliquer les mêmes raisonnements aux autres parties du budget de l'ouvrier et comparer ce que coûtaient dans les siècles passés et ce que coûtent à notre époque le loyer, le vêtement, le chauffage et l'éclairage.

Ces points éclaircis et l'auteur annonce qu'il les examinera dans un prochain article, nous connaîtrons avec une singulière exactitude la condition du travailleur à travers les six ou sept derniers siècles. Une conséquence ressort pourtant déjà, avec une suffisante certitude, c'est que la condition de l'ouvrier a été déplorable au XVIIe siècle, et que par contre elle a été excellente sous Louis XI et Louis XII.

Pour la France, le règne de ces deux souverains a été l'âge d'or de l'ouvrier. Sa situation matérielle a atteint alors et a conservé pendant trois quarts de siècle une prospérité exceptionnelle. Qui niera, après cela, que l'ancien régime avait du bon et que la passion unie à l'ignorance a pu nier cette vérité de nos jours mise en pleine lumière ?

AVIS

M. Arthur Dupré, de Putnam, Conn., est notre agent general voyageur pour les Etats Unis. Nos agents locaux et nos abonnés d'au-delà la frontière sont priés de faire bon accueil a notre représentant et de lui rendre la besogne facile.

NOUVELLES DES TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 9

—Les cours à bois de nos différentes scieries renferment, paraît-il, plus de bois que jamais à pareille saison de l'année. On estime qu'il doit y avoir à peu près 45 à 50 millions de pieds de bois scié, ce qui à dix piastres le 1,000 pieds, représente un joli montant d'argent.

—On annonce plusieurs constructions très importantes pour le printemps prochain; une de nos principales manufactures doublera sa capacité de production, en bâtissant une allonge considérable; de plus plusieurs de nos principaux citoyens se construiront de nouvelles résidences. Malgré la saison où nous sommes rendus, plusieurs constructions nouvelles sont en chantier.

—L'association athlétique de notre ville est à mûrir le projet de construire un rond à patiner couvert, dans un endroit au centre de la cité.

—On signale plusieurs cas de fièvres typhoides à la Grande-Mère ainsi qu'au Cap de la Madeleine.

—La commission scolaire vient de finir ses travaux de réparations à l'Ecole Ste-Ursule. Ces travaux ont coûté au-delà de six mille piastres, et aujourd'hui Trois-Rivières peut se vanter de posséder une école répondant en tout point aux exigences si nombreuses de notre époque, quant il s'agit de l'instruction de la jeunesse. Rien n'a été épargné, surtout pour rendre la résidence des chers frères aussi confortable que possible.

—La nouvelle manufacture de bretelles et de tissus élastiques est en opération depuis quelques jours.

—Le Rév. Messire Beaudet est de retour de son voyage aux Etats-Unis, et a pris possession de sa nouvelle cure à la Grande-Mère.

TESTAMENT REMARQUABLE

Chicago, 9 — Un testament fort étrange sera soumis pour vérification au juge Kohlsaat.

Orlando D. Hadsell, célibataire aux idées excentriques, est mort dernièrement ordonnant par testament de partager, annuellement, et pendant 99 ans, les intérêts de $50,000 entre 100 petites filles abandonnées.

Le capital paraît être placé en hypothèques mobilières.

Quoique le testateur ait passé les dernières années de sa vie dans une retraite presque complète, il paraît que deux femmes, dont l'une a été la comptable du défunt pendant de longues années, peuvent témoigner de l'authenticité et de la validité du testament.

LA QUESTION D'EGYPTE

Paris, 9 — Les journaux parisiens engagent fortement M. Delcassé à sonder l'Allemagne, qui est la puissance ayant le plus d'influence auprès du sultan, en vue de rouvrir immédiatement la question d'Egypte.

Le "Figaro" ne s'étonne pas que le malentendu entre le cabinet français et celui de Londres ne soit dû à une entente secrète entre les ennemis de la France, dans le but de contrebalancer sa puissance dans la Méditerranée. "Si c'est vraiment le cas, dit ce journal, c'est le résultat d'un complot ourdi depuis longtemps qu'aujourd'hui nous devons voir dévoilé."

On a remarqué que lord Salisbury, dans son récent discours, tout en admettant que toute cause directe de crise aiguë avait disparu, laissait la porte ouverte, d'une façon trop complaisante, à de nombreux sujets de contestation qui peuvent surgir, d'un moment à l'autre, entre la France et l'Angleterre. On conclut des paroles du premier ministre que bientôt d'autres questions, que la diplomatie cherche à séparer de celle de Fachoda, vont donner lieu à des discussions. Ce serait donc dans le but de hâter le règlement de ces différends à son avantage que l'Angleterre s'est décidée à faire, comme puissance maritime, des démonstrations si tapageuses de préparatifs imposants. Le malaise que l'on éprouve pour l'avenir—sinon immédiat, du moins à courte échéance—n'est donc pas tout à fait dissipé.

Cognac à $1.00

Le "Taulhiac" est un cognac très vieux, très pur, très riche et bien supérieur à la plupart des marques de haut prix. Son seul tort est d'être peu connu en Canada. En France, il jouit d'une grande vogue parmi les connaisseurs. Pourquoi ne pas l'essayer ? Il coûte moins cher que les autres cognacs de même qualité. Exigez-le de votre épicier. Dépositaires au Canada : N. Quintal et fils.

AVIS DE L'ADMINISTRATION

La "Minerve" est publiée le matin, à quatre pages les mardi, mercredi et vendredi, à six pages les lundi et jeudi de chaque semaine, et à huit pages le samedi.

La "Minerve" est un journal de famille très complet, et soigne, en outre, tout spécialement le service télégraphique, le département des nouvelles et des affaires.

Conditions d'abonnement :

A Montréal — Le journal est porté à domicile, avant sept heures du matin, à raison de quatre dollars par an, strictement payables d'avance ; on peut aussi payer à la semaine, au porteur ou acheter la "Minerve" chez le marchand de journaux à un centin le numéro.

Hors Montréal — Le prix de l'abonnement est de trois dollars par an.

Les membres du clergé, nos agents, les instituteurs, les maîtres de poste et les hôteliers (hors Montréal seulement), peuvent recevoir la "Minerve" en payant une piastre par an.

Le "Monde Canadien" est publié, comme édition hebdomadaire de la "Minerve".

PRIME DE LA "MINERVE"

Aux abonnés qui paient une année à l'avance nous donnons en prime les quatre portraits de Lafontaine, Morin, Cartier et Chapleau.

Les abonnés à une piastre par année n'ont pas droit à la prime, mais peuvent acheter les portraits ci-dessus à raison de 25 cts chacun.

Nos abonnés et nos agents de la ville qui ne recevraient pas "La Minerve" avant sept heures du matin, sont priés de nous en informer.

Nos abonnés et nos agents de la campagne qui ne recevraient pas notre journal par la première malle du jour de sa publication, sont aussi instamment priés de nous en avertir.

Nous n'avons rien négligé pour assurer à "La Minerve" un service de livraison de première classe, et une classification parfaite de ses listes d'abonnés, et nous tenons à ce que le journal arrive à temps à destination.

L'ADMINISTRATION.

FEUILLETON DE LA 'MINERVE

.....LE.....

GRILLON DU MANOIR

Par B. de BUXY

Suite 3

—Oh! chère Marie d'Aubelle, que vous devez être malheureuse quand vous n'avez plus faim...

Cette remarque saisissante, accompagnée d'un long soupir de conviction ingénue, était formulée par une jeune personne très rose, très candide, et dont la mise soignée annonçait une modeste aisance plutôt que la fortune; l'oratrice trahissait son jeune âge à tous les yeux en mordant à même dans sa tranche de gâteau, comme si elle était encore à la nursery en train de s'évertuer sur sa quotidienne tartine de confiture.

L'exclamation d'Edmée ne provoqua que des sourires indulgents, il passait autour de ce bon feu et de ce bon goûter un courant de bienveillance; la grand'mère protesta faiblement ne voyant pas grand mal au fond à ce qu'Edmée dit ce qu'elle pensait.

—Je serais très contente que vous m'invitiez souvent, poursuivit l'intrépide Edmée, tandis que toutes les conversations s'interrompaient devant ses naïves confidences. Votre deuil est fini puisque nous avons atteint depuis deux mois la date que vous avait fixée votre pauvre grand'mère, fit-elle baissant la voix et avec un regard prompt pour s'assurer que sa grand'mère à elle était là, bien vivante. Et depuis deux mois aussi, vous avez tout votre argent entre vos mains. Et vous allez épouser ce grand seigneur.

L'audace de ces derniers mots coupa la respiration à beaucoup des auditeurs, et la bonne grand'maman com—ença à trouver qu'Edmée pensait trop de choses. Mais comme Marie, qui avait rougi, continuait à sourire, le bien-être ne fut pas dissipé. Il devenait évident que les communications de l'impayable petite fille n'étaient un secret pour personne, sauf pour Emma qui était alors en train de considérer pensivement une pêche glacée, comme si elle n'en avait pas vu depuis longtemps, et que ce fruit velouté lui rappelât quelque lointain souvenir à demi effacé.

—Ah! vous vous mariez, Marie ? dit-elle, jugeant tout naturel de poser une pareille question en un tel moment. Oui, vous vous mariez; bien entendu, que feriez-vous d'autre? mais est-ce avec un grand seigneur ?

—Avec un marquis, déclara Edmée.

—Etes-vous tellement sûr qu'il soit marquis, Edmée? demanda Marie.

—Un comte ou un duc alors, mais c'est quelqu'un, je vous assure, répliqua Edmée, en appelant à sa grand'mère et toute l'assistance pour faire confirmer son assertion.

Elle reprit sur un ton d'innocence à faire frémir:

—Tout le monde le sait... et tout le monde en parle par derrière, ce qui n'est pas très poli pour vous.

Edmée rachetait amplement cette blâmable dissimulation.

—Il n'y a plus que le nom qu'on ne connait pas. Et... mademoiselle Marie, c'est joli de rougir quand on vous parle de quelqu'un, moi j'essaie tant que je peux sans réussir; on voit tout de suite qu'il s'agit d'inclination, d'amour et de ravissantes choses intéressantes. L'entrevue aura lieu bientôt, peut-être aujourd'hui, quand nous serons parties, et il doit joliment vous tarder que nous nous en allions. L'entrevue!... répéta-t-elle d'un air de délectation rêveuse qui ne dérouta point l'hilarité qui gagnait son entourage.

Elle ne se doutait pas du tout que son infortunée grand'mère se demandait s'il n'y avait pas lieu de reconduire Edmée séance tenante au couvent, d'où l'on avait eu l'imprudence de la faire sortir trop tôt, et de l'y enfermer jusqu'à sa majorité, en la livrant aux inexorables rigueurs du règlement, aux châtiments les plus cruels, choisis dant l'arsenal un peu rouillé dont disposaient les bonnes soeurs de l'Assomption: suppression du chocolat le matin, qui sait? la robe retournée, peut-être... Mais la grand'mère détourna les yeux de cette vision d'horreur, et elle se dit avec allégement qu'il serait préférable de traiter la chère petite avec beaucoup de tendresse et de miséricorde, d'accepter, par exemple, ce magnifique piano que Marie d'Aubelle avait commandé pour la fête de sa jeune amie, puis, de faire un peu chapitrer l'enfant par le doux abbé Marius, en recommandant à celui-ci de ne pas être trop sévère: il ne faut pas effaroucher ces pauvres bons petits coeurs!

—Oh! que ce doit être amusant de se marier! poursuivit dans une dévote explosion cette étonnante Edmée, qui résumait pourtant l'opinion générale des jeunes filles. Que c'est beau d'être aussi riche; que vous êtes donc heureuse. Vous avez toujours fait ce qui vous plaisait.

Une enfant pâle, aux pommettes roses, aux beaux yeux de fièvre, murmura : Vous avez toujours été forte...

—Et l'on vous a toujours aimée, dit la petite lady Andromaque dont la mère, une grande dame savante, était trop occupée par ses études et ses voyages pour étudier sa fille.

Elles redirent toutes trois ensemble Oh! Marie d'Aubelle, que vous êtes heureuse!...

Que vous êtes heureuse!... les mots coururent dans la pièce comme un murmure, toutes les lèvres les répétaient, les chuchotaient en les savourant... Heureuse... heureuse... Ces étrangères s'enfonçaient, se blottissaient douillettement dans ce bonheur qui ne les concernait pas. Heureuse, heureuse... Il semblait que chacune en ce moment se désaltérât un peu, bût quelques gouttes délicieuses à cette grande coupe dorée pleine de bonheur et si près qu'elle devait pour une seconde leur appartenir.

Et Mlle Emma regardait cette allégresse comme elle avait contemplé son beau fruit vermeil, cette vue éveillant en elle plus de surprise, des souvenirs plus vagues et mieux éteints. Elle répéta après les autres: heureuse, heureuse... mais de l'accent dont elle seule pouvait articuler un pareil mot.

—Oui, bien heureuse, répondit Marie d'Aubelle avec une singulière simplicité. Et, petite Edmée, il n'est pas beau, il est bon d'être riche.

Elle ne se déroba point au concert de félicitations implicites ; elle eut un regard au loin comme si elle enveloppait à l'avance tout le bien qu'elle voulait faire, le parti que tirerait son âme fervente de ce grand bonheur et de cette énorme fortune, de ce levier puissant que le sort — et la mort hélas!— avait mis dans ses mains. Et, dans le rayonnement de sa félicité, elle attirait tous ceux qui étaient là, elle donnait un atôme de plaisir languissant, étonné, à la jeune femme blasée qui prétendait n'avoir plus rien à éprouver en ce monde ; elle en inondait les jeunes filles timides et émerveillées, elle en pénétrait la pauvre fille au dur visage qu'elle retenait obstinément dans ce cercle radieux et magique dont la magie était faite plus encore de sa bonté que de son or; elle en avait de cette joie si prodigue d'elle-même jusque pour les trois soeurs à mécanique qui, sur leur corsage de peau de loutre sans couture, exhibaient une petite araignée d'argent épouvantable de vérité.

Elle dit doucement :

—Edmée, Roselle, et vous, lady Andromaque, mes chères petites amies, vous m'enviez trop : chacune de nous reçoit sa part de bénédictions. A Dieu ne plaise que je déprécie la mienne, je voudrais partager avec vous. Edmée va si vite en besogne qu'elle m'oblige à vous dire que le projet de mariage, devenu je ne sais comment public, n'est nullement conclu et, qu'en ceci du moins, vous m'attribuez des certitudes de bonheur que je ne possède point, et que je n'ai promises à personne. Ce bel édifice, construit par l'imagination de ma petite amie, n'est qu'un plan fort incertain. Ce n'est donc pas, comme vous semblez le croire, pour terminer avec vous mon heureux temps de jeune fille que je vous ai réunies. En même temps que je satisfais à mon désir de voir les amies qui sont désormais ma seule famille, j'obéis au voeu exprès de la grand'mère que j'ai perdue et dont la vigilante tendresse, s'étendant par delà la mort, m'empêche de prolonger dans le deuil le culte de son souvenir. Elle m'a formellement indiqué la date où elle disparue, sa maison devait reprendre la physionomie qu'elle s'était plu à lui donner. Le grand'mère aimait le monde beaucoup.

"Plus que moi", avait-elle failli dire.

—Et, pauvre grand'mère bien-aimée dans une prévoyance qui me touche aux larmes à cette heure, elle m'a désigné les personnes que j'inviterais après mon émancipation légale, les bijoux que je porterais en cette occasion.

Elle caressa du doigt les trop grosses bagues.

—Et presque la robe que je devrais revêtir. Vous savez qu'elle avait quitté sa vieille et sombre demeure de la ville, où elle vous a reçues bien des fois, pour cette villa qu'elle a fait bâtir, orner, meubler avec tant de soins et de peines par affection pour moi qui aime l'espace et le grand air. Quand elle a été là, sa dernière oeuvre achevée, sa vie laborieuse close, au moment où elle allait récolter quelque fruit de ses nobles travaux, elle est morte. Elle est morte... répéta la jeunes fille, des larmes lentes, tranquilles, coulant sur ses joues. Et il ne me semble pas faire injure à sa mémoire en me réjouissant avec vous comme elle l'a désiré, en parlant d'elle au milieu de vous qui l'avez connue et qui avez donc dû l'aimer.

A cet aveu si franc de regret et de tendresse, à cette confession d'un coeur droit, ferme et sans artifice, l'irrésistible entraînement de la conviction loyale désarma la sécheresse railleuse de leur scepticisme, un petit souffle d'émotion saine et sincère passa sur cette assemblée frivole. Mais le courant d'approbation et de sympathie qui suivit les derniers mots de Marie fut brisé par une voix nette et coupante qui disait :

—Marie d'Aubelle, vous avez l'air d'une petite idole.

On regarda Mlle Emma comme les anciens devaient regarder l'esclave ou le squelette qu'ils conviaient à leurs fêtes.

—Toujours originale, Mlle Emma, dit quelqu'un en riant, ce qui fit aussitôt rire les autres.

—Mais oui, répliqua l'inculpée qui avait un bouquet de chardons sur son pauvre chapeau. Quand j'étais jeune et jolie, et cette époque ne remonte pas à tant de siècles que vous pourriez le supposer avec moi,— on me proclamait fort spirituelle : maintenant je suis originale, c'est une façon polie de faire entendre pis. Tant de choses ont changé pour moi, qu'il importe peu si les mots ont subi le même sort. Je n'étais pas Mlle Emma alors, mais la fascinante fille du grand Beryl, je n'ai pourtant pas perdu mon nom avec le reste. J'étais la plus fêtée, la première dans les réunions, en vertu du principe et de la raison directement opposés à ceux pour lesquels Marie aurait voulu si vous vous y prêtiez un peu, me faire la première ici. Au lieu d'ennuyer les gens, de peser sur leurs épaules, j'étais l'ornement de la société,— qui n'était pas difficile — les délices des conversations auxquelles je daignais me mêler ; mon cerveau conserve sa matière primitive, mon esprit s'est affilé sur une meule, mes traits sont à peu près les mêmes,— jaunis, voilà tout... mais j'ai changé de position et de fortune, une main quelconque a rayé le chiffre qui flamboyait à gauche des innombrables zéros que bien des gens avaient dénombrés, le tout, zéros et chiffre, formait le montant de ma dot, le titre du livre séduisant que j'étais alors et que tout le monde voulait dire. Oh! les zéros sont restés...

"Marie d'Aubelle, quand je vous vois, si sûre de toutes vos amitiés, répondre par votre sourire à des grimaces... eh! mesdames, je connais ma place, je ne me permettrais point de parler pour personne ici... et donner, Marie, les battements de votre vrai coeur en échange du tic tac détraqué de mauvaises petites pendules, le diamant de vos vraies larmes, de votre vraie charité, contre un peu de ferraille mal dorée et de boue plus ou moins parfumée chez Lenthéric... Marie d'Aubelle, vous me faites grand mal... Vous me ferez grand mal, c'est-à-dire, si je pouvais souffrir autrement que dans les membres de Mlle Emma.

"J'assistais, il y a quelques années à une matinée comme celle-ci, il y avait beaucoup de monde également,

(A suivre)

AVIS

Les personnes qui ont été en relations d'affaires avec M. Isidore Straus, de Bruxelles, disparu dans le naufrage de "La Bourg

LE SPORT

FOOTBALL

Maintenant que sont choisies les dates des parties qui doivent décider du championnat de la province de Québec, les trois clubs concurrents se sont mis à l'ouvrage avec plus d'énergie que jamais.

Le club Montréal travaille d'un cœur léger.

Les victoires répétées des trois clubs de cette ligue, chaque fois qu'ils ont joué, sur leur propre terrain, sont d'un bon augure pour un brillant succès, à la partie de samedi. En joueurs consciencieux, les Montréalais ne laisseront rien au caprice de la fortune. Ils pratiqueront sans relâche pour être dans une condition physique parfaite et développer chez eux, l'ensemble, qualité essentielle au succès. La moindre négligence pourra leur faire perdre les fruits d'un travail ardu de toute une saison. Les collégiens d'Ottawa, leurs futurs adversaires, sont des athlètes habiles à profiter des moindres fautes de ceux qui leur sont opposés. A force de travail et de soins, ils atteignent toujours, dans leur jeu, un degré de perfection, qui leur assure presque toujours le succès final, à chaque saison.

Cette année plus que jamais, le collége est décidé à vaincre, afin de disputer le championnat au club de la cité d'Ottawa, son rival le plus envié.

LA BOXE

CORBETT vs SHARKEY

New-York, 9—Sharkey et Corbett, qui doivent se rencontrer le 22 novembre, montrent plus de sagesse que leurs devanciers. Comprenant la force de cette maxime "Le silence est d'or et la parole d'argent", ils ont décidé de se taire pour se livrer à un travail consciencieux.

Tous deux font chaque jour de longues courses, se font frotter au retour par leurs entraîneurs qui y mettent le plus grand soin, sont frugaux dans leur nourriture, battent le ballon avec entrain, et finissent par rudoyer plusieurs pugilistes payés pour recevoir des coups.

Sharkey a choisi pour victimes les nègres Dixon et Bob Armstrong, deux pugilistes de renom. Corbett est assisté de Jack Bonner, Charlie Lawlor, Carey, surnommé le "jabber", et de Con McVey. Ce dernier cumule de plus l'emploi de lutteur à bras-le-corps. Il en a tout son raide à résister à l'ardent Corbett.

ATHLETISME

NOUVELLE ASSOCIATION CANADIENNE FRANCAISE

Nous apprenons avec plaisir la fondation d'une nouvelle association athlétique Canadienne - française, Messieurs Hector Lajoie et Stanley Forget, ex-membres de la M. A. A. A., où ils jouissaient d'une haute réputation, en sont les fondateurs. Tous deux ont compris qu'il y avait place, à côté du "National", qui a gagné le championnat du monde, pour une association athlétique qui s'occuperait spécialement de gymnase. Ces messieurs ont conçu le projet de développer, par des exercices de gymnastique nos robustes athlètes Canadiens-français et d'en faire des champions, par un travail consciencieux.

Pour rendre leurs leçons plus profitables, messieurs Lajoie et Forget se sont procuré tous les instruments et appareils de gymnastique, les plus perfectionnés. Ils en ont fait une installation superbe, dans les salles de cette bâtisse qui porte le No 1674 de la rue Notre-Dame. Les membres pourront s'en servir pour la modique somme de $3.00 par année.

Déjà deux cents membres se sont inscrits pour les classes qui doivent s'ouvrir ce soir.

Pour les membres qui ne s'occupent pas des exercices assez violents de la gymnastique, ils trouveront dans les salles de la nouvelle association des tables de billard, de pool, et des allées pour le jeu de quille.

MATCH QUINN vs COMSTOCK

L'apparition à Montréal, de Roeber, champion du monde, a excité un intérêt général dans la lutte à bras-le-corps. C'est un exercice athlétique qui met en jeu les forces physiques au plus haut point.

Aussi, le public montréalais a-t-il attaché la plus grande importance au défi lancé par M. Roeber, à Quinn, H champion canadien. Ce vaillant athlète, occupé dans le temps, à son métier, dans les vastes chantiers du Canada, n'a pu relever le gant, lors de la visite de son redoutable adversaire, en cette cité. Revenu sur place, il devra chercher en vain san rival, qui fuit la lutte, sous le prétexte que ses engagements théâtraux prennent tous ses moments. Il lui restait un moyen adroit d'éluder cette lutte, qui offrait beaucoup de danger, celui de mettre de l'avant un lutteur de première force, en la personne de Comstock. Si son protégé sortait victorieux d'une lutte avec Quinn, lui, Roeber, le maître, pourrait décliner une rencontre avec celui qu'aurait vaincu son élève.

M. Quinn a compris le jeu de son adversaire. De suite il a décidé de se mesurer avec l'élève, qu'il compte renverser avec tant de facilité, que le maître ne dédaignera pas de le rencontrer, dans un avenir prochain.

Voici le texte du document signé entre les deux lutteurs Comstock et Quinn pour la rencontre qui aura lieu entre les deux athlètes à une date devant être fixée ultérieurement mais durant la semaine du 18 au 25 courant.

"Les soussignés s'engagent à lutter l'un contre l'autre dans un match mixte, trois genres, pour $1,000. Le vainqueur empochera la totalité des sommes pariées et de plus recevra 50 p. c. des recettes qui seront faites aux portes de la salle où le match aura lieu pourvu que la rencontre soit publique. Les genres de lutte comprendront le greco-romain, le cou-et-coude et l'attrappe-comme-peut. On tirera à pile ou face pour le choix du genre de lutte. Pour la lutte gréco-romaine les deux épaules touchant le plancher pendant deux secondes constitueront une chute, les genoux en roulant ou en tombant ne compteront pas.

Pour le deuxième genre, si l'un des adversaires lâche prise cela sera considéré une faute et comptera comme chute. La poigne d'étranglement ne sera pas permise dans les genres gréco-romain et attrappe-qui-peut. La natte ou le tapis aura une supercie carrée de dix-huit pieds. Les autres conditions du match seront celles suivies en telle matière. Le juge, qui devra être choisi, quarante-huit heures avant la lutte, en sera l'arbitre final. Chaque lutteur aura le choix d'un chronométreur. En cas de divergence d'opinion, ces deux messieurs devront se choisir un troisième compagnon pour les départager. Ce match sera public ou privé, selon l'attente à laquelle en arriveront les deux lutteurs. Si publique, la lutte se fera soit à Toronto, à Ottawa où à Montréal.

M. Harry Phillips est le dépositaire temporaire des sommes de $250 déposées par chaque concurrent. Quarante-huit heures avant la lutte on décidera qui devra garder en sa possession les sommes pariées. Si les deux lutteurs ne peuvent s'entendre sur le choix de cet officier, le juge gardera les paris en sa possession ou choisira à sa guise, celui qui devra remplir cet office.

Le match devra avoir lieu entre les 18 et 25 novembre prochains.

(Signé) J. C. COMSTOCK
W. H. QUINN.

H. B. Fuerst et Tim Arbour, témoins.

LE JEU DE DAMES

MATCH MAILLE-DESAUTELS

Les amateurs du jeu de dames apprendront sans doute avec regret que le match projeté entre messieurs L. O. Maillé, champion, et Napoléon Desautels, n'aura pas lieu. M. Désautels ne voulait jouer que le 15 janvier prochain, M. Maillé a trouvé ce délai trop long et a rompu tout engagement.

Libre de ce côté, ce monsieur lance un nouveau défi à tous les joueurs du Canada.

Nous apprenons de bonne source que M. Langevin, champion de l'association des joueurs de dames, de Montréal, relèvera le gant. M. Maillé serait heureux de se mesurer avec ce monsieur.

LA RAME

MATCH LYNCH-VAIL

Halifax, nov., 9.—Mike Lynch, champion d'Halifax, qui a fait chavirer sa chaloupe, dans une première rencontre avec Harry Vail, de Saint-Jean, s'est mesuré de nouveau avec son vainqueur, sur un parcours de 3 milles, pour un enjeu de $150.

La lutte entre les deux rameurs a été acharnée. Ramant avec grande énergie ils ne se sont pas laissés presque toute la durée de la course. Ce n'est qu'à l'entrée du dernier mille que Lynch fit un grand effort pour recouvrer son adversaire. Il ne put y réussir, Vail remonta jusqu'à lui et le dépassa d'une demi-longueur de bateau au poteau final.

Lynch était le favori des parieurs.

CHEVAUX COUREURS

Nashville, Tenn., 9.—Temps pluvieux; piste lourde. Sommaire:

1ère course, vente, 11-16 de mille—Water Crest, 100, Powers, 1er; Hairpin, 100, Dugan, second; W. D. Hamilton, 97, Donaldson, 3e. Temps 1.10 1-2.

Seconde course, vente, 9-16 de mille—Mildred Raines, 105, Combs, 1er; Reed, 103, Vittatoe, 2e; Pauline J., 109, Hinkey, 3e, Temps, 1.57.

3e course, vente, 1-4 mille — Jim Flood, 106, Trexler, 1er; Halton, 107, Castro, second; Leo Lake, 95, Powers, 3e. Temps, 1.46.

4e course, 11-16 de mille. — Pat Carrett, 100, (Kelly), 1er; Clasnevin, 100, (Powers), 2e; Weller, 103, (Dugan), 3e. Temps, 1.10 1-2.

5e course, 6 furlongs; vente. — Miss Bramble, 110 (Hinkey), 1er; Mystery, 105, (Combs), 2e; Mamie Callan, 104, (Castro), 3e. Temps, 1.16 3-4.

Entrées de demain :

1ère course, 5 1-2 furlongs; vente. — Pearson, 100; Mollie Mills, Minnie Clyde, Mamie Callan, Glen Allyn, Miss Kitty, Lassie Lou, Wanga, John Boone, Lauretta D., Liverpool, Fiddler, Violet Parsons, Shiels-Bearer, Gertrude, 97.

2e course, juments de deux ans, 5 furlongs. — Miss Edwards, 111; Winter, 109; Elizabeth T., 107; Arlotta, 105; Nellie O'Neill, Junior J., 103; Defiance, 100; Our Lida, 99; Gin Bickey, Royal Banner, 98; The Sheriff, 97; Miss Fordham, Minnie B, Billy Baker, Wend, 95.

3e course, un mille — Albert, 98, Red Monk, 95; Guide Rock, Farm Life, Mousquetaire, 87.

4e course, 7 furlongs, pour 3 ans et au-dessus—Halton, Damocles, Carlotta C., 111; Jim Flood, 104; Lackman, 100; Mowitzer, 98; Cecil, 97; Demosthenes, 94.

5e course, 7 furlongs — Blaking Brush, 105; Pinkey Potter, 101; The Naulahka, Fred F., 100; June Bug, 98; Dutch Bard, Spring Time, 97; Bermuda, 95; Water Cress, Hairpin, 95; Mellerine, Chiquita II, Annie Taylor, 92.

ETRANGE SUICIDE

Un cultivateur se fait bruler vif dans sa grange

Jonction de Tring, 9—Hier soir, à Saint-Frédéric de la Beauce, François Cloutier s'est suicidé en mettant le feu à sa grange dans laquelle il s'était enfermé au préalable.

Quand la grange a été réduite en cendres on a trouvé le cadavre du malheureux assis, ayant les deux jambes carbonisées jusqu'aux genoux et les entrailles lui sortant du corps.

Cloutier, qui était âgé de 40 ans environ, marié depuis une quinzaine d'années, avait six enfants et était considéré comme un des cultivateurs les plus à l'aise de l'endroit.

Personne ne doute que le malheureux n'ait mis fin à ses jours dans un accès d'aliénation mentale.

ELECTIONS

Rixes sanglantes au Texas

Dallas, Texas, 9.—L'élection d'hier a été souillée de sang au Texas.

Trois hommes ont été tués et deux blessés à mort dans une querelle politique à Hubbard dans le comté de Stevens.

Dans le comté d'Hopkins, à Stenben, deux électeurs ont été tués. L'une des victimes avait tué le frère d'un des assaillants il y a quelques jours.

Dans le comté de Deuton, à Aubrey, l'assistant-shérif ayant blessé un homme d'un coup de revolver à la jambe, a reçu du blessé une balle qui lui a traversé le cœur, et qui met sa vie en danger.

A Sheffield, comté de Trinity, un individu a été tué, et son père blessé à mort par des inconnus.

Tout cela, sans préjudice à une quantité innombrable de coups de poing, de pied et même de couteau.

Essayez le Guérisseur des Cors Holloway. Il a enlevé dix cors, sans aucune douleur sur les pieds d'une même personne. Ce qu'il a fait une fois il peut le faire encore.

THEATRES

Il n'y a pas à se faire d'illusion la guerre est déclarée entre la direction du Théâtre de Sa Majesté et celle de l'Académie de Musique.

Chacune des directions prétend que son théâtre est celui où le public le plus select de Montréal se rendra. Les deux rivaux sont formidablement armés.

D'un côté, Mme Frk. Murphy, secondée d'une façon très efficace par M. Murphy, compte de nombreuses années d'expérience en matières théâtrales. Chacun sait la popularité qu'elle a su donner à l'Académie de Musique où, au prix de grands sacrifices, elle a fait venir les plus importantes troupes du monde.

De l'autre côté, on voit M. Sparrow avec son gérant-général, M. W. E. Edwards, à qui personne ne contestera les qualités qui font l'homme de théâtre soucieux de la dignité professionnelle avec l'habileté, les connaissances et l'entente parfaite de tout ce qui touche la question du théâtre à Montréal.

De plus, M. Sparrow fait partie du fameux syndicat dont Klaw et Erlanger, de New-York, sont les têtes dirigeantes. Ce syndicat a pu, grâce à une très ingénieuse combinaison, centraliser la direction de presque toutes les bonnes troupes qui voyagent aux Etats-Unis, de sorte que M. Sparrow est assuré, de cette façon, à ne jamais manquer de bons éléments pour ses différents théâtres. On se fera une idée de la puissance de ce syndicat quand l'on saura qu'il a fait ou fait maintenant construire des théâtres superbes dans toutes les villes, où les propriétaires et gérants de théâtre ont refusé de faire cause commune avec lui.

On ne saurait nier que depuis l'ouverture du Théâtre de Sa Majesté l'avantage est resté à Mme Murphy. L'inauguration d'un nouveau théâtre ne peut manquer d'éveiller la curiosité du public et certes un grand nombre des spectateurs au théâtre de Sa Majesté peut être classé cette semaine dans la catégorie des curieux. Est-ce là l'explication de ce premier succès? Nous ne répondrons pas encore.

L'occasion de juger va d'ailleurs se présenter la semaine prochaine.

L'Académie annonce la plus belle, la plus complète et la plus importante troupe d'artistes qui soit jamais venue au Canada: les Lilliputiens, tandis qu'au Théâtre de Sa Majesté, un trio célèbre, Wilson, Lulu Glazer et Sullivan, secondés admirablement par une troupe homogène essayeront de faire pencher fortement la balance de la faveur publique pour le théâtre de la rue Guy. Attendons.

* * *

Et puisque nous parlons du Théâtre de Sa Majesté, dont les frais décors les jolies peintures, et l'aménagement vraiment princier, ont enthousiasmé le public, signalons l'espace très étroit, réservé aux musiciens de l'orchestre, au nombre desquels, malgré l'attente générale, on ne voit pas figurer M. Dubois, le distingué violoncelliste.

Si jamais l'on tente d'acclimater de l'opéra au théâtre de Sa Majesté, il faudra déplacer immanquablement une couple de rangées de fauteuils.

* * *

Si la moitié des éloges que l'on fait au sujet de la troupe de Lilliputiens qui sera à l'Académie la semaine prochaine, sont mérités, ces artistes ne manqueront pas d'émerveiller notre public.

La pièce qu'ils interprètent est intitulée "The Golden Horseshoe". Cette pièce comprend 4 actes et 12 tableaux, brodés sur une intrigue intéressante, et qui permet de déployer à l'infini toutes les ressources de l'art scènique sous le rapport de paysages, effets de lumières, changements à vue, ballets, etc., etc.

Les Lilliputiens, au nombre de quinze, ont les principaux emplois dans la distribution de la pièce.

Voici l'intrigue:

Dick et Bob, deux Lilliputiens d'un esprit aventureux, rencontrent une couple d'artistes de variétés, Eulalie et Tootsie, dont ils deviennent amoureux. Ils apprennent d'elles qu'une vieille femme de Kalamazoo, une excentrique, a légué toute sa fortune à la première personne de moins de 3 pieds de hauteur qui se présenterait pour la toucher. Il y a cependant, une condition au testament de la vieille, qui impose l'obligation à l'héritier de trouver un fer à cheval en or caché par elle dans la forêt. Tootsie découvre finalement le fer à cheval au fond de la mer où elle s'est rendue en bâteau sous-marin, et comme elle remplit sous le rapport de la hauteur, les autres conditions inscrites dans le testament, elle touche la fortune de la vieille. Autour de tout cela l'auteur a bâti des scènes attrayantes, qu'un dialogue animé rend intéressantes au possible.

Les tableaux qui donnent le plus d'éclat au spectacle sont ceux du bal français rose, la fête musicale et la danse sous-marine.

Il y aura deux matinées le mercredi et le samedi.

* * *

Le succès remporté par Francis Wilson, cette saison, avec son nouvel opéra-comique "Le Petit Caporal" est d'autant plus significatif que cet artiste a repoussé énergiquement toutes les avances du syndicat de lui procurer des théâtres pour y donner des représentations de semaine en semaine sans interruption. La pièce est superbement montée et le rôle de Napoléon tel que conçu par l'auteur est interprété d'admirable façon par Wilson. Les journaux américains disent que c'est le rôle qui convient le mieux à Wilson. Le livret est d'Harry B. Smith et la musique est toute de Ludwig Englander.

Lulu Glazer, trouve moyen de changer cinq fois de costume, pour paraître à chaque fois de plus en plus belle. Il est vrai que sa beauté n'est pas le seul élément de son gros succès. Dans "Le Petit Caporal" cette artiste trouve amplement occasion de faire valoir son talent de soubrette capable de chanter ses chansons au lieu de les débiter comme pour monologue.

Le ténor de la troupe est M. Denis O'Sullivan, robuste et beau garçon et rempli de cette bonne humeur que l'on trouve si rarement chez les chanteurs d'opéra, surtout les ténors.

Voilà, certes, une triologie d'artistes qui remplira le théâtre de Sa Majesté du parterre au paradis la semaine prochaine.

Les éléments divers et nombreux qui composent la troupe de Wilson, sont bien en accord avec les principaux artistes.

* * *

La Compagnie Royale d'Opéra Italien qui devait venir à l'Académie de Musique il y a quatre ou cinq semaines et qui avait brusquement interrompu sa tournée à New-York, vient de se réformer. La forte chanteuse de la troupe est une italienne, rivale de Melba et de Calvé.

Ces artistes viendront prochainement à l'Académie de Musique. Nous publierons la semaine prochaine le tableau de la troupe et le répertoire qu'elle fera entendre à Montréal.

* * *

Une dépêche de Berlin nous apprend la mort survenue, mardi, du ténor populaire d'opéra, Max Alvary. Cet artiste avait fait plusieurs tournées aux Etats-Unis. Il chantait en allemand. Il est mort à Tabarz.

* * *

Afin de ne rien négliger dans l'organisation, la décoration et la mise en scène de la nouvelle pièce, la direction du nouveau théâtre français de variétés, a décidé de reculer de huit jours l'inauguration de sa coquette salle. C'est le lundi, 21 novembre, que s'ouvrira au public canadien-français ce nouvel établissement où rien ne sera ménagé pour le confort des spectateurs.

Les artistes recrutés avec choix seront tous à la hauteur de leur tâche, et l'habile directeur s'est assuré un choix heureux des pièces nouvelles qui seront jouées successivement pendant la saison. Des décors nouveaux, une mise en scène soignée et une bonne interprétation permettra d'assurer à ce nouveau théâtre une fructueuse carrière.

Tous les Canadiens-français se feront certainement un plaisir d'encourager ce nouvel effort d'une troupe française dans la ville de Montréal, et viendront en foule applaudir l'intelligent directeur et les courageux artistes.

* * *

Encore du burlesque, au Royal, pour la semaine du 21, c'est-à-dire dans quinze jours. Cette fois, ce sera les American Burlesquers qui feront les frais d'une représentation joyeuse et animée. L'intrigue roule sur des incidents de guerre à Cuba, sur la rencontre de deux généraux. Les premiers sujets de la troupe sont: Perry et Burns, comédiens irlandais; Mildred Murray, chanteuse; M. et Mme Dick Cummings figureront dans une saynète; les sœurs Monroe, travestis; Leslie et Curdie, farces et chansons; Watson et Dupré, comiques. La scène burlesque, dans laquelle prendront part tous les artistes, est intitulée "Une chasse aux oies sauvages." Cette scène sera montée avec un vrai luxe de décors.

* * *

Pour la semaine prochaine, le Royal annonce "Finnigan's Ball," une comédie drôlatique très bien montée et interprétée par des artistes qui depuis l'ouverture de la saison n'ont joué que devant des salles combles. Il paraît que cette pièce est d'un comique achevé et que les différentes scènes provoquent le rire à chaque instant.

Il faut, pour l'interprétation de "Finnigan's Ball" une vingtaine de bons acteurs. La troupe qui vient à Montréal en compte 22. Chacun de ces acteurs ou actrices est un spécialiste doublé d'un artiste. Inutile donc de dire que le public peut compter sur une représentation superbe.

* * *

Cours d'élocution, soirées de famille, comédies de salon, déclamation et musique, voilà certes de quoi surprendre ceux qui croient que la langue et les lettres françaises tombent en quenouille à Montréal.

Et c'est bien toutes ces bonnes choses que l'on annonce comme devant avoir lieu au Monument National, grâce au travail très effectif du professeur distingué chargé du cours d'élocution, M. de la Haie.

Le programme de cette première soirée de famille, qui aura lieu dimanche, le 13 courant, comporte une comédie de Belot, "Le Testament de César Girardot," qui sera interprétée par des amateurs très capables.

La partie musicale sera fort bien remplie.

Afin de mettre ces charmantes soirées de famille à la portée de tout le monde, l'entrée en sera fixée au prix unique de 25 cents seulement pour toutes les parties de la salle sans sièges réservés. Il y a même une carte d'abonné de 5 entrées pour $1. Est-il besoin de dire que toutes ces dames et ces messieurs veulent bien attribuer la recette à l'œuvre du Monument National. La direction a donc lieu de compter sur la présence d'un nombreux public qui, tout en assistant à une charmante soirée, fera en même temps une très bonne action. Et pour que tous soient libres d'y assister, cette soirée est fixée à dimanche prochain, le 13. Ce sera la première représentation de "Cesar Girardot" au Canada.

* * *

Le Queen's nous donnera la semaine prochaine une nouvelle comédie de Du Souchet, intitulée "A Misfit Marriage". Du Souchet est un auteur de talent. Deux de ses pièces précédentes "My friend from India" et "The Man from Mexico" l'ont placé au rang des premiers écrivains américains.

La scène de la nouvelle comédie se déroule à la Nouvelle-Orléans pendant les fêtes du Mardi-Gras. Les situations sont des plus captivantes et parfois très comiques surtout quand les personnages mis en scène constatent que le marié s'est trompé et a épousé la mère au lieu de la fille. L'auteur a bien décrit cette scène qui ne manquera pas d'intéresser vivement les spectateurs.

Comme toujours le Queen's suit la ligne de conduite inaugurée au début de la saison actuelle et ne donne que des spectacles irréprochables à tous les points de vue.

Sous peu la direction du Queen nous donnera les Octoronnes d'Isham, la meilleure troupe d'africaines qui voyage.

* * *

Margaret Anglin qui joue avec tant de succès le rôle de Roxane, la précieuse dans "Cyrano de Bergerac" (version anglaise) à New-York avec Richard Mansfield est une Canadienne, née à Ottawa, le 3 avril 1876. Son père était alors l'orateur de la Chambre à Ottawa, représentant un comté du Nouveau-Brunswick. Il était également le propriétaire d'un journal le "Freeman". Mlle Anglin a fait ses études à l'Académie du Sacré-Cœur, à Montréal, d'où elle est sortie à l'âge de 17 ans. Elle s'en fut à New-York en 1893 et parut pour la première fois en public à l'Empire Theatre. C'est une artiste d'avenir.

* * *

On peut en dire plus de Mlle Blanche Walsh qui joue cette semaine à l'Académie des pièces qui nous rappellent les beaux jours de Sarah Bernhardt.

Mlle Walsh a été toute une révélation pour le public montréalais. On ne saurait croire toute la puissance dramatique dont ce frêle petit corps de femme est possédé, combien est vif l'éclat de ses grands yeux noirs, combien, au besoin, sa parole se fait douce, musicale, harmonieuse, et avec quels accents terribles elle donne cours à sa colère, à sa jalousie, à son ressentiment dans les scènes si difficiles à rendre dans "La Tosca" ou dans "Cléopâtre."

Hier soir, la scène de la tempête dans Cléopâtre a valu à la vaillante artiste toute une série de rappels qui lui dit bien plus éloquemment que nous ne pouvons le faire tout l'enthousiasme du public.

Ce soir, Mlle Blanche Walsh donne "La Tosca". Tous ceux qui s'intéressent à l'art dramatique devraient aller entendre cette artiste interpréter ce rôle si long, si compliqué et surtout si émotionnant de "La Tosca."

Habitudes de whiskey et de morphine gueries

Les victimes qui par leur force de volonté seule ne peuvent pas abandonner la boisson ou les drogues, mais qui voudraient bien sincèrement trouver moyen de se défaire de cette funeste habitude qui les ruine de toutes manières, et cause le désespoir de leurs familles, devraient faire un effort pour se procurer le traitement de la Dixon Cure Co., No 49 avenue du Parc, Montréal.

Ce traitement, qui consiste en un simple remède à prendre durant quelques jours, guérit ces maladies aussi efficacement que l'eau éteint le feu. Ce remède, qui est végétal, et tout-à-fait inoffensif, peut être pris chez soi, privément si l'on veut, ou partout ailleurs, sans perte de temps, sans le moindre inconvénient, sans injections hypodermiques, sans souffrance aucune. Les meilleures références fournies sur application. Visites ou correspondance sollicitées et confidentielles. 38—jno

Nos Agents Généraux

Les messieurs dont les noms suivent sont nos agents généraux:

A. Cadoret et Chs. E. Gratton, pour la ville de Montréal.

S. Lachapelle, fils, pour St-Henri et Ste-Cunégonde, etc.

Rémi Morel, pour le district de St-Hyacinthe et les comtés environnants.

J. P. Morin, pour les comtés de Compton, Sherbrooke et Stanstead.

G. O. Bailey, pour les comtés de la rive Nord.

L. A. Towner, pour l'Illinois et l'Indiana, E.U.

Paul Maurice, pour le Maine et le New-Hampshire, E.U.

J. E. Hood, pour l'Etat du Rhode-Island.

M. Arthur Dupré, de Putnam, Conn., est notre agent général voyageur pour les Etats-Unis d'Amérique.

L'annonce est le levier moderne le plus puissant pour faciliter les affaires.

A Petits Prix!

Fine Coutellerie de table et de poche.
Ustensiles de Cuisine les plus nouveaux.
Articles de Sport les plus populaires.
Quincaillerie la plus complete.

L. J. A. Surveyer, 6, rue St Laurent.
s,l,jno

Le Nom de.....

La "Sauce Worcestershire"

Peut signifier quelque chose ou rien....
A moins que ce nom soit associe a cet autre

"Lea & Perrins"

Alors qu'il signifie l'assaisonnement le meilleur, le plus sain et le plus agréable au goût que l'adresse de l'homme n'a jamais produit.

En conséquence si vous vous occuper le moindrement de votre digestion, vous resterez fermement attaché à

La "Sauce Lea & Perrins"

et vous éviterez toute imitation.

AGENTS

J. M. Douglass & Co.,
MONTREAL

ROCKO

L'Ennemi de la Dyspepsie

Est une pure préparation céréale de grain de culture canadienne, mêlé et grillé par notre nouveau procédé de rotissage.

Tout-à-fait Pure, Salubre et Nutritive.

ROCKO est chaleureusement recommandé par les médecins comme le seul breuvage salubre pour les jeunes gens qui n'ont pas besoin de stimulants.
Les personnes âgées et d'âge moyen se sentent plus fortes en faisant un usage constant de ROCKO.

Prix: 2 lbs pour 25c. Chez tous les Epiciers.

H. B. MUIR & CO.,
Seuls Agents des Ventes. *1, Ste-Helene, Montreal.*

ABONNEZ-VOUS....

Au seul Journal François du Matin

Le "Vin Saint-Léhon"



combat avec succès la faiblesse causée par les fièvres typhoïdes, par la grippe, l'anémie, le crachement de sang, etc.

Par ses propriétés toniques et reconstituantes c'est un vin unique pour les malades et les convalescents.

Recommande par les sommites medicales.

En vente dans les pharmacies.

LAPORTE, MARTIN & CIE., Seuls Agents.

Mille Certificats de Femmes!

Mille et mille cures merveilleuses de cette terrible maladie: le "Beau Mal" par l'emploi du "Régulateur de la Santé de la Femme" des "Female Plasters" et des Pastilles Médicamenteuses" ont valu à son inventeur le Dr J. Larivière, des milliers de témoignages les plus sincères. Jamais préparations brevetées n'ont acquises une vogue et une réputation plus méritées. Le "Régulateur" n'est pas un remède guérissant tous les maux, c'est purement un spécifique contre le "Beau Mal".

C'est le seul spécifique merveilleusement connu — recommandé et sérieusement éprouvé. On parle de ses cures, comme on parlerait de miracles. De fait, son action est rapide, sans secousse comme sans danger, et son infaillibilité ne fait plus de doute. Le Dr J. Larivière, de Manville, R. I., envoie sur demande une liste de questions qui permet à la malade de garder le secret de sa maladie. Aussi à vendre chez tous les marchands de remèdes.

Cigarettes

5c Le Paquet.

"Old Gold"
"Derby"
"Prince"

Saw

BOURSE AUX VALEURS

Y aura-t-il une hausse du taux de l'escompte?

LES RESULTATS PROBABLES

Les stocks ont bonne tenue à la Bourse locale, mais il y a peu d'activité

Mercredi soir.

L'événement du jour, dans le monde financier, est la nouvelle hausse du taux d'escompte de la Banque d'Allemagne, qui est portée à 5 1-2 p.c. Cette nouvelle preuve de la contraction de l'argent en Allemagne n'est pas sans causer quelque malaise ici, car si la Banque d'Angleterre, continuant la tactique défensive qu'elle a adoptée, suit le mouvement et augmente encore son taux d'escompte, il est assez probable que notre marché monétaire en sera affecté. L'argent à demande est abondant ici, et c'est une des raisons de la fermeté de notre Bourse. Mais un relèvement du taux d'escompte qui est déjà assez élevé, limiterait la spéculation et produirait assurément une baisse du prix des valeurs. Cela est d'autant plus probable que des manipulations habiles poussent, en ce moment, certaines valeurs vers une hausse dont la base est assez aléatoire.

Les Chars Urbains de Toronto étaient en faveur à la Bourse locale, aujourd'hui. Ils ont ouvert à 104-3-4, et fini à 104 1-2. Environ 2,800 actions ont été vendues. Ces actions valent-elles plus que le pair? Ont-elles des chances de valoir plus que le pair d'ici quelques années? Dans tous les cas, ces chances seraient une faible influence pour résister à une contraction de l'argent.

Le War Eagle avait meilleure tenue qu'hier. Il a ouvert à 297 et fini à 299. La fermeté de ces actions au sujet desquels certains boursiers se montrent des plus enthousiastes, est dûe à la rumeur que la compagnie déclarera bientôt un dividende mensuel de 3 p. c.

Le Pacifique Canadien était presque complètement ignoré. A Londres il a atteint 84 3-4. Ici il s'est vendu, mais en petites quantités, à 82 5-8.

Les ventes du Dominion Cotton ont repris leurs cours, et cette valeur a atteint, en clôture, 101 7-8. Le Gaz s'est vendu 194 et la Royale Electrique 160.

LES VENTES

SESSION DE L'AVANT-MIDI

ACTIONS

350 Pacifique Canadien ..... à 82 7-8
850 Gaz de Montréal ..... à 193 7-8
1 Royale Electrique ..... à 158
20 do do ..... à 160
375 Chars Urbains, Toronto ..... à 104 3-8
1375 do do ..... à 104 1-2
100 Dominion Coal Coy ..... à 33
4500 War Eagle ..... à 297
500 do do ..... à 298
1500 do do ..... à 299
1400 do do ..... à 287-8
3000 do do ..... à 298 3-4
500 do do ..... à 299
1 Coton Dominion ..... à 100
125 do do ..... à 100
25 do do ..... à 100 1-4
50 do do ..... à 100
$3,800 Oblig. Coton Col. Canada ..... à 98
100 do do ..... à 98
25 Banque Hochelaga ..... à 156 1-2
9 Banque Union ..... à 110
17 Banque du Commerce ..... à 149
50 do do ..... à 149
100 Chars Urbains, Montréal ..... à 277
75 Richelieu et Ontario ..... à 96
1 Banque de Montréal ..... à 249

SESSION DE L'APRES-MIDI

ACTIONS

25 Pacifique Canadien ..... à 82 5-8
150 Gaz de Montréal ..... à 194
900 Chars Urbains, Toronto ..... à 104 1-2
50 do do ..... à 104 3-8
50 do do ..... à 104 1-2
150 War Eagle ..... à 299 1-2
1000 do do ..... à 299
250 do do ..... à 299
2 Banque Union ..... à 110
50 Coton Dominion ..... à 101 1-2
25 do do ..... à 101 3-4
50 do do ..... à 101
50 do do ..... à 101 1-4
25 do do ..... à 101 1-8
75 do do ..... à 101 1-4
25 do do ..... à 101 7-8

Cotes des valeurs

MM. Charles Meredith & Cie., courtiers, 77 rue St-François-Xavier, nous fournissent les cours suivants de la Bourse locale:

VALEURS.	9 Nov. Vend.	9 Nov. Ach.	8 Nov. Vend.	8 Nov. Ach.
Pacifique Canadien	82¼	82	82⅝	82½
Duluth, ord	3	2	3	2
" pfd	8	5	8	5
Cable Commercial	184	182	183	181
Richelieu & Ontario	96½	95½	100	96
Chars Urbain Montréal	278	276½	279½	276½
" " do nouv	275	271	275½	271
Electrique de Halifax	130	128	130	128
Chars Urbain, Toronto	104¾	104½	104½	104¼
Electrique de St-Jean	150	....	....	....
Gaz de Montréal	194	193½	194	193½
Royale Electrique	163	160	160	158½
Telegraphe de Montreal	180	176	180	179
Hlfx Heat & Light	25	18	24	19
Telephone Bell	174½	173	176	173
Dominion Coal	....	....	35	32
" " pref	115	114	114½	114
Cie Coton Montreal	154	152½	154	150
Cie Coton Can, Col	68	64	68	60
Cie Cotton Merchants	....	....	....	140
Cie Coton Dominion	102	101½	100	99
War Eagle	$2.99½	$2.99	$2.97	$2.96½
Banque de Montréal	250	246	250	246
" Ontario	116	110	116	111
" Molson	205	202	205	202
" Nationale	....	....	....	....
" de Toronto	....	240	....	....
" Jacq-Cartier	....	110	....	110
" des Marchands	184½	181½	184½	181½
B. des March. d Hlfx	200	180	....	180
Banque Nouv.-Ecosse	....	....	227	....
Banque de Quebec	....	125	....	....
des Cantons de l'Est	....	150	....	150
Banque Union	....	105	....	105
" du Commerce	150	148	150	148
" Ville-Marie	100	92	100	92
" Imperiale	....	212	....	210
" Hochelaga	....	156	....	155
Hochelaga nouv	157	154	157	154
Hotel Windsor	110	92	110	90
Intercolonial Coal	40	20	40	20
" " pref.	60	40	60	40
" " oblig.	....	....	....	....
Bell Téléphone, oblig	....	....	116½	....
Terres du N. O. pref	55	52	55	52
do do ord	24	17	25	17
Land Grant, oblig	....	110	....	110
Cable Com. coup. oblig.	....	103	....	....
" oblig.enreg.	....	103	....	....
Heat & Light Hlfx oblig.	80	78	82	78
Tramway Hlfx oblig	110	105	110	105
Gaz de Montreal oblig	....	....	....	....
Can. Col Cotton oblig	99	98	99	97½
Dominion Coal oblig	....	110	....	110
Chemin de fer St Jean	....	....	....	....
Dominion Cotton oblig.	....	....	....	....
Rich. & Ont. oblig	....	....	....	....
Telephone Bell, nouv	....	....	....	....
Tramway de St JeanNB	....	....	....	....
Caribou (McKinney)	....	....	....	....

Bourse de New-York

New-York, 9 — La Bourse était très active et irrégulière durant la session de ce matin, et à un moment donné, la cote a pris un ton général de fermeté et même de hausse active. Mais vers 12.30 hrs, la demande des valeurs parut apaisée et le marché tomba dans le calme avec quelque tendance à la réaction, ce qui s'est continué jusqu'à la clôture.

Londres, malgré le calme et la lourdeur du marché, ici, avait élevé le prix des valeurs américaines, hier et aujourd'hui, pendant que notre marché ne siégeait pas. L'ouverture, ici, n'a pas répondu à cette hausse et les prix se sont établis au-dessous de la parité de Londres. Les courtiers d'arbitrage international saisirent cette occasion de couvrir les ventes faites aux prix élevés de Londres. Un certain nombre de valeurs internationales fléchirent péniblement aussitôt après l'ouverture, entre autres le St-Paul, le N. Y. Central et les Pacifiques. L'achat pour le compte de Londres fut le facteur déterminant dans le relèvement de ces valeurs, et il entraîna toute la cote vers un niveau plus élevé. Le Sucre lui-même, qui avait ouvert en baisse d'un point, regagna tout le terrain perdu. Les courtiers furent tenus en plaine activité à répondre aux ordres d'achat et de vente et les forts opérateurs poussèrent à la hausse leurs favoris. Avec la fin des achats de Londres, vers midi, et avec un nouveau fléchissement du Sucre, dont le cours avait été difficile à maintenir durant l'avant-midi, les prix commencèrent à baisser et la chute des chemins de fer fut d'une fraction à 1 1-2 p. c. Cependant, les chefs de file de cette catégorie de valeurs furent plus affectés par ces influences ou par la faiblesse tardive du Manhattan, qui fléchit de 2 3-8 p. c. Le Sucre continua son mouvement de baisse jusqu'à 3 1-4 points et finit à peu près au plus bas. La nouvelle d'une réduction dans la production des nouvelles raffineries fut la cause de la faiblesse de cette valeur, et de plus les baissiers montrèrent beaucoup d'activité, comme le prouve le taux élevé des prêts sur ce stock. La faiblesse du Manhattan se rattache à l'assemblée annuelle des actionnaires, quoique le rapport annuel des recettes donne un revenu égal à 4.16 p. c. du stock, ce qui dépasse les prévisions de la place.

La contraction de l'argent et la hausse à 2 1-2 p. c. du taux des prêts à demande, et à 3 p. c. pour les petits montants, eurent aussi une influence sur la réaction de la dernière heure; elle est le contre-coup de la forte réduction dans l'encaisse des banques, telle qu'établie par le rapport de samedi dernier. Aujourd'hui, l'activité du marché donne lieu à une bonne demande de l'argent à demande.

Cotes de valeurs

	9 Nov. Ouv.	9 Nov. Clo.	7 Nov. Ouv.	7 Nov. Clo.
Amer. Cotton Oil	37	37¼	38¼	38¾
Do do Pref	....	....	....	....
Amer. Tobacco	141	139½	139½	140
Do do Pref	....	....	....	....
Amer. Sugar	115¾	112½	115⅝	115¾
Do do Pref	....	111	....	111
Amer. Spirits	111	102	111	111
Do do Pref	....	....	....	....
A. Top & St Fé c. payé	....	....	12½	12⅝
Do do Pref	37½	37½	35¾	37
Baltimore & Ohio	44¾	45½	....	....
Bay State Gas	4¼	4	4	4¼
Canadian Pacific	....	....	82¾	82¾
Canada Southern	....	55¾	....	....
Ches. & Ohio	22¼	40	....	22
Chic. Burl. & Quincey	116	116¾	116¼	116¾
Chicago Gas	103¾	104	103¾	103¾
Chic. & N. W	134	134¼	132½	134
Chic., R. I. & Pac	103	104¼	102¾	103¾
Chic. Mil. & St. P	111	111	109¾	110¾
Consol. Gas N. Y	184	184	....	186¼
Clev. C. C. & St L	40	40	....	....
Delaware, Lack & West	....	....	....	142
Delaware & Hudson	99½	98¾	99¾	99¾
Denver & R. Gr. pref	56¾	56¾	....	55¾
Duluth S. Shore & Atl	....	....	....	....
do do do pref	....	....	....	....
General Electric	81¾	81¾	81¼	81¾
Hocking Valley	....	3	....	....
Jersey Central	....	....	....	....
Lacleede Gas Co	....	48¾	47¼	47¼
Lake Erie & Western	....	....	....	....
Do do pref	....	....	....	62¼
Lake Shore	....	....	....	....
Louisville & Nash	58¾	59¼	57¾	58
Manhattan Elev	96¾	96¾	96¾	96¾
Missouri Pacific	33¾	33¾	32¾	33¾
Michigan Central	....	....	....	....
National Lead Co	34	34	33	33¾
Do do pref	....	....	112	112¼
North American	....	6¼	....	6¼
Nor. Pac. ord. nouv	40¾	40¾	39¾	40¼
Do do pref	76¾	76¾	75¾	75¾
N.Y. Central & Hud	116¾	116¾	....	115¾
N.Y. L. Erie & West	....	....	....	....
Do do II pref	....	....	....	....
Do do I pref	....	....	....	....
N.Y. Ontario & West	....	14¼	....	....
N.Y. C. & St. L. ord	....	....	....	....
N.Y. Sus & W. pref	....	....	....	....
Omaha, ord	83¼	82¾	81¾	81¼
Pacific Mail	33¼	33¼	33¾	33¾
Philad. & Read. cap. payé	....	16¼	15¾	16
Pullman	140¾	140	135	138¾
Southern Ry. ord	8¾	8¾	8¼	8¼
Do pref	36¼	35¾	35¾	35¾
Stand. Rope & Twine	8¾	8¾	8¾	8
Tenn. Coal & Iron	29¾	30¼	29¾	29¾
Texas Pacific	13¾	13¾	....	13¾
U. S. Leather Co	....	....	....	....
Do do pref	66¾	66¾	....	66¾
U. S. Rubber Co	41	41	40¾	40¾
Do pref	....	....	103	102¾
Union Pacific Rets	32¾	32¾	32¼	32¾
Do do pref	65¾	65¾	67¼	64¾
Wabash	....	....	7¾	7¾
Do do pref	20¾	20¾	20	20
Western Union Tel	93¾	92¾	92¾	92¾
Wheeling & Lake Erie	....	....	....	....
Do do pef	....	....	....	....
Metropolitan Traction	167	168	165	166¾
Brooklyn Rapid Transit	67¼	66¾	67¼	66¾

Bourse de Londres

New-York, 9 — L'"Evening Post" dit dans son câblegramme financier de Londres :

La Bourse aux valeurs avait bonne tenue, à l'ouverture, grâce à l'amélioration de la situation politique; elle a ensuite fléchi à la nouvelle de la hausse du taux d'escompte de la Banque d'Allemagne ; mais la clôture a été bonne. On discute ce que pourra être le discours du premier ministre, ce soir ; mais à la Bourse, on croit que ce discours ne contiendra aucune déclaration importante, ou bien qu'il sera favorable.

Le règlement de quinzaine ne donne qu'un faible compte, et quoique l'argent soit relativement cher, les rapports ont été modérés vu la faible quantité de stocks disponibles. Les rapports sur les valeurs américaines ont été d'environ cinq pour cent.

Les valeurs américaines étaient fermes à la nouvelle de la victoire des républicains aux élections. Il s'est fait des achats tant pour le compte anglais que pour celui du continent.

L'activité à la Bourse de Berlin a été arrêtée, cependant, par la hausse du taux de la Banque d'Allemagne, qui est maintenant au plus haut niveau qu'il ait atteint depuis la crise qui a suivi la faillite de Boring en 1890.

Les mines de cuivre sont à la hausse ; les achats se font surtout pour Paris et sont basés sur l'état statistique du cuivre.

Le change espagnol est tombé vivement à 35 ; il était à 38 la semaine dernière.

Cours de cloture

	7 Nov.	8 Nov.	9 Nov.
Consolidés, comptant	109 1/4	109 11/16	109 11/16
do à terme	109 1/2	109 15/16	109 7/8
Pacifique Canadien	84 1/2	84 3/4	84 3/4
Erie	13 3/4	12	13
do 1er pref	33 1/8	33 1/4	33 7/8
Illinois Central	112	112 1/2	113
Northern Pacific pr.	77 7/8	78 3/8	78 5/8
St-Paul, ord	113 1/8	114 3/8	114 1/4
N.-Y. Central	118	118 3/8	118 3/4
Pennsylvanie	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Reading	8 3/8	8 3/8	8 3/8
Union Pacific pref.	66 1/8	66 3/4	66 7/8
Atchison	12 3/4	13 1/8	13 1/8
Louisville	59 5/8	60 1/4	60 3/8
Grand Trone ord	6 5/8	6 5/8	6 5/8
do gar. 4 pc.	74 1/2	.....	74 3/4
do 1er préf	63 1/2	62 3/4	63 1/2
do 2nd préf	39 3/8	39	39 1/2
do 3me préf	17 1/2	17 1/8	17 1/2

BEURRE ET FROMAGE

FROMAGE.—Le marché est plus ferme et assez actif. Aux marchés d'Ontario, des offres de 8 3-4c ont été refusées. A Liverpool, la cote reste à 44s pour le fromage coloré, et le fromage blanc est à 42s.

Fromage d'automne
Ontario, 1ère qualité ..... 9 1-8 à 9 1-4
Do de Québec ..... 8 7-8 à 9
Fromage d'été, Ontario, 1ère qualité ..... 8 7-8 à 9
Do de Québec ..... 8 5-8 à 8 3-4

BEURRE.—Le marché reste morne et inactif, et les prix sont faibles. On peut coter:

Crêmerie, extra, en boîte ..... à 18 1-4
Crêmerie, extra, en tinette ..... 17 3-4 à 17 7-8
Crêmerie, ordinaire, beau, en boîte ..... 17 1-4 à 17 1-2
Crêmerie, ordinaire, en tinette ..... 17 à 17 1-8
Ferme de l'ouest, en tinette ..... 14 1-4 à 14 1-2

Pictou, Ont., 9 — 1,075 fromages colorés ont été mis à l'affiche. Il en a été offert 8 3-4c et il n'y a pas eu de vente.

Agréable comme un sirop, sans égal comme vermifuge, a nom : L'Exterminateur des Vers de Mother Graves. Le plus grand vermifuge du siècle.

BLE PLUS FERME

Hausse sur tous les marches

LIVERPOOL DONNE LE TON

Les marchés d'Europe et ceux des Etats-Unis suivent le mouvement.

Mercredi soir.

Les céréales étaient en hausse sur tous les marchés aujourd'hui. Liverpool et les marchés européens ont donné le ton et les marchés américains ont suivi le mouvement en ouvrant fermes, grâce à de meilleurs câbles et des achats assez importants pour l'étranger. Les nouvelles étaient assez favorables à la hausse pour maintenir les prix. Le commerce d'exportation étaient en augmentation, tandis que de disponible universel était moins fort qu'on ne le prévoyait.

A Chicago, les prix ont fini en hausse sur toute la ligne, comme suit : BLE, nov., 65 7-8c ; déc., 65 3-4 à 65 7-8c ; mai, 65 5-8 à 3-4c.—MAIS : nov., 31 3-4 ; déc., 32 1-8 offert ; mai, 33 7-8c offert. AVOINE : déc., 24c ; mai, 24 5-8 à 24 3-4c.

La Bartlett Frazier Cy, H. J. Coon, gérant, 39 St-Sacrement, dit dans son rapport qoutidien du marché de Chicago : BLE : Le marché était ferme et, durant la première partie de la session, les prix ont monté de 5-8c sur la clôture de lundi, grâce à des rapports européens plus favorables. A Liverpool on rapportait un marché ferme, en hausse de 7-8d sur les prix de lundi, avec une bonne demande de consommation. Les marchés continentaux étaient aussi plus élevés. Il y avait une assez bonne demande du comptant, et nous avons reçu par câble plusieurs acceptations des offres faites la nuit dernière. De la cote, on rapporte une assez bonne demande. Les offres de la campagne ne sont pas aussi fortes que par le passé, ce qui est probablement dû à la baisse ressenti. Les transactions ont été peu considérables aujourd'hui et elles avaient surtout un caractère professionnel local. Le principal incident du marché a été des achats par les spéculateurs à découvert. Tant que la demande du comptant se maintiendra, nous n'avons pas à attendre une baisse des prix.—MAIS : Le marché était ferme, en sympathie avec le blé et par suite d'une bonne demande du comptant. Les offres de la campagne sont légères. Les transactions ont été peu considérables, aujourd'hui, et elles avaient surtout un caractère professionnel. La demande pour l'exportation est bonne. Nous nous attendons à une hausse. AVOINE : Le marché a été ferme sans incident spécial. Les transactions ont été légères. Les offres de la campagne sont modérées et la demande du comptant est satisfaisante.

M. C. D. Monk, gérant local de J. S. Bache et Cie., 16 rue Saint-Sacrement, reçoit de Chicago les rapports suivants :

9 Nov.		Clô. du 7	Ouv.	Plus haut	Plus bas	Clô
Blé	Dec.	65⅞	65⅞	66⅛	65½	65¾
	Mai	66⅛	66⅛	67	66⅛	66⅜
Maïs	Dec.	31½	32⅛	32⅜	32⅛	31⅜
	Mai	33⅛	34	34	33⅛	33½
Avoine	Dec.	23¾	24	24	23¾	24
	Mai	24¼	24⅜	24⅜	24¼	24⅜

Liverpool, 9.—Le blé sur place était soutenu, et le No 1 du printemps, du nord, a fini à 6s 3 1-2d. Les livraisons futures ont gagné 7-8d sur les prix d'hier. Le blé décembre a ouvert à 6s 1 5-8d, et fini à 6s 5 1-2d; celui de mars a ouvert à 5s 11 3-8d, et fini à 5s 11 1-8d. Le maïs sur place était ferme, et l'on cotait 3s 11d pour l'américain, mélangé. Les livraisons futures ont fini soutenues, comme suit: Nov., 3s 10 3-8d; déc., 3s 9 1-4d; mars, 3s 7 3-8d. Les pois canadiens ont faibli, et font 5s 11d.

Les expéditions de blé et farine vers l'Europe, par les principaux pays exportateurs, durant la semaine dernière, ont été comme suit, d'après un rapport de la Halle du Blé de New-York.

	Semaine dernière Boisseaux	Semaine antérieure Boisseaux
Etats-Unis	6,773,643	5,560,991
Russie	2,688,000	1,880,000
Rep - Argentine	Aucune	Aucune
Danube	560,000	896,000
Indes	352,000	120,000
Total	10,373,643	8,456,991

Les expéditions de maïs ont été comme suit, durant les même semaines:

Etats-Unis	3,566,640	2,424,376
Russie	120,000	88,000
Rep - Argentine	904,000	896,000
Danube	328,000	360,000
Total	4,918,640	3,768,376

Les exportations hebdomadaires de blé et farine par les autres pays, les années précédentes, ont été de 400,000 à 500,000 boisseaux.

Beerbohm estime à 6,000,000 boisseaux la quantité moyenne de céréales dont l'Europe aura besoin chaque semaine, en 1898-1899.

Les expéditions du blé du monde entier vers l'Europe, il y a un an cette semaine, ont été de 9,120,000 boisseaux.

Les exportations de Russie du 1er juillet jusqu'à samedi dernier ont été de 29,498,000 minots de blé et 4,200,000 de maïs, contre 49,040,000 de blé et 2,210,000 de maïs l'an dernier.

Depuis le 1er août, dit Dornbusch, dans sa revue "Corn List", de Londres, les expéditions de blé et farine à l'Europe, par les principaux pays exportateurs, ont été de 76,592,000 boisseaux, contre 99,216,000 l'an dernier. Sur cette quantité, 47,480,000 boisseaux ont été expédiés par le Canada et les Etats-Unis, et 18,440,000 par la Russie, contre 58,844,000 et 34,476,000 respectivement l'an dernier. La distribution s'est faite comme suit:

Au	1898	1897
Royaume-Uni	65,556,000	48,000,000
Continent	40,048,000	54,624,000
Autres	988,000	1,632,000

Les expéditions de seigle — ce qui, pour la Russie, est d'une grave importance, puisque ce seigle est le principal grain produit par la Russie — ont monté, depuis le 1er août, à 10,700,000 boisseaux, répartis comme suit :

	1898	1897
De Russie	6,632,000	11,044,000
Du Danube	1,424,000	952,000
Etats-Unis	2,644,000	3,112,000

Le "Corn Trade News," de Liverpool, estime comme suit les exportations du monde entier, la semaine dernière, et leur destination :

	Boisseaux Blé.
Royaume-Uni	3,808,000
France	694,000
Belgique	2,322,000
Hollande	522,000
Allemagne	400,000
Italie	618,000
Autriche	128,000
Scandinavie	250,000
Espagne	224,000
Grèce	520,000
Divers	506,000
Total	8,992,000
	Maïs.
Royaume-Uni	2,222,000
Continent	2,590,000
Total	4,812,800

L'estimation du "Corn Trade News" diffère du rapport officiel de New-York, comme suit : Blé, Etats-Unis, etc., 5,804,000 ; Russie, 2,368,000 ; Roumanie (Danube), 692,000 ; Indes, 416,000 ; divers, 466,000 boisseaux.

Les importations de blé et farine, la semaine dernière, jointes aux livraisons de blé indigène (1,334,000 boisseaux) dans le Royaume-Uni, ont monté à 4,918,500 boisseaux. Comme, d'après Beerbohm, les besoins quotidiens durant le mois de novembre sont de 4,640,000 boisseaux, le disponible dans le Royaume-Uni a augmenté de 278,000 boisseaux.

MARCHE LOCAL

GRAINS—Le marché local du grain est un peu plus actif, mais les offres sont assez faibles. Le blé d'Ontario cote 68c aux ports d'expédition. Le blé dur No 1 de Manitoba faisait 68c, et le No 1 du Nord, 65c à Fort William. Les pois restent à environ 67c. L'avoine est plus ferme, et cote 30 1-2 à 30 3-4c, cargaison flottante. Le blé d'Inde est plus ferme aussi, et cote de 40 1-4 à 40 1-2c, cargaison flottante. Le seigle est très ferme, et vaut 57 3-4c. Le sarrasin se vend à 50 1-2c.

FARINES. — La demande de farine est assez bonne. Les stocks sont légers et suffisent à peine à la demade locale. Il y a peu d'exportation. On cote:

Patente d'hiver	3.80 à 4.10
Straight Roller	3.70 à 3.80
Straight Rollée, poches	1.80 à 1.85
Patente Manitoba	4.50 à 4.60
Forte de boulanger	4.15 à 4.25

ISSUES ET GRUAU. — Marché très fort. Il y a une active demande pour le gruau $3.60 le baril, et à $1.75 par sac. Les sons et la moulée d'Ontario sont en grande demande, et en stocks sont faibles. On cote: Son de blé d'hiver d'Ontario, $12 à $12.50 la tonne; issues de blé d'Ontario, $14 à $15; son de Manitoba, $12.50, sacs compris; moulée, $15 à $15.50, sacs compris; issues de blé, $14.50.

PROVISIONS

Le marché a été actif, et la demande bonne depuis quelque temps, vu les temps plus froids; mais elle tend à diminuer pour le bacon et le jambon. On cote:

lourd	$16.00 à $16.50
Jambon fumé	10 1-2 à 11c
Bacon, la livre	11 1-2 à 12c
Saindoux canadien pur, la livre	7 1-2 à 8c
Saindoux mélangé la livre	5 à 5 1-2c

Liverpool, 9 — Le marché était sans changement, aujourd'hui, et l'on cotait : Lard, 50s; saindoux,27s 3d.; suif, 20s; bacon, long, clair, lourd, 31s; long, clair, léger, 29s 6d, court, léger, 30s.

Chicago, 9—Les provisions étaient plus faibles aujourd'hui. Elles ont fini aux prix suivants : LARD, déc., 87.82 1-2; janv., $8;90. Saindoux, déc., $4.87 1-2; janv.,$4.92 1-2. DEMI-COTES, déc., $4.55; jan., $4.60.

MARCHE MONETAIRE

Mercredi soir.

A Montréal, le marché est toujours dans le même état. Prêts à demande, 4 1-2 p. c. ; escompte commercial, de 6 à 7 p. c.

Londres, 9—L'argent est de 2 1-2 à 3 p. c. Le lingot d'argent vaut 27 7-8d. Le taux d'escompte à Londres, sur le marché, libre pour les prêts à courte échéance, et pour les billets à trois mois, est de 3 5-8 à 3 3-4 p. c. Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre reste à 4 p. c.

New-York, 9—L'argent à demande, en clôture, faisait de 1 3-4 à 2 p. c. ; le dernier prêt s'est fait à 2 p. c. Papier de commerce, très bon, de 3 1-4 à 4 1-4 p. c.

LE CHANGE

Le change, à Montréal, était morne et peu soutenu.

Garand et Terroux, courtiers et banquiers, 3 Place d'Armes, nous fournissent les cours de change ici ;

Entre banques :

Sterling, 60 jours	8 7-16 à 8 9-16
" à demande	9 3-16 à 9 1-4
" câbles	9 7-16 à 9 1-2
" commercial, 60 jours	
" commercial, 30 jours	

Au comptoir :

Sterling, 60 jours	8 5-8 à 8 3-4
" à demande	9 3-8 à 9 1-2
" câbles	9 1-2 à 9 5-8

Francs entre banques : 5.20 5-8.

Fonds de New-York : 1-32 à 1-64 escompte, entre banques ; 1-16à 1-8 prime, au comptoir.

New-York, 9—En clôture, le change sterling était plus facile aujourd'hui et faisait :

A demande	4.85 1.2 à 4.85 3-4
A 60 jours	4.82 1-2 à 4.82 3-4
Taux à l'affiche	4.83 1-2 et 4.86 1-2 à 4.87
Certificats d'argent	60 1-2 à 61 1-2
Lingots d'argent	60 1-2
Piastres mexicaines	47

New-York, 9—Les bons du gouvernement étaient irréguliers.

Dans une agence matrimoniale :

—J'ai à vous offrir une demoiselle, fille unique, grande fortune... très louche, par exemple!

—La fortune ?

—Non, la demoiselle.

—Ah! diable!

—Siboulot a un rendez-vous au café avec un ami qui se fait attendre trois quarts d'heure.

—Vous m'excuserez, mon cher, dit l'ami arrivant en coup de vent, mon horloge s'était arrêtée.

—En voilà des histoires! réplique Siboulot grognon. Quand une horloge est arrêtée, on la remonte.

—Mais c'est une pneumatique!

Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meil Calmant de Mme Winslow est le meilleur à employer pour la dentition des enfants. C'est un remède éprouvé depuis longtemps.

BULLETIN JUDICIAIRE

Jugements. Notes du Palais

Montréal, 9 novembre.

COUR SUPERIEURE

PRESENT : l'hon. juge Mathieu.

—H. Hotte vs M. Champagne. Jugement par défaut, sur acte de vente, pour $1,167.33.

—Dame Elzéar Boyd vs Barbara A. McLachlin et vir. Jugement par défaut, pour loyer, pour $643.00.

—A. Fred vs M. Rein et al. Jugement permettant au demandeur de procéder à son exécution.

—De M. Campbell et vir vs Walter Kavanagh.

Les demandeurs, la femme et le mari, réclament conjointement la somme de cent dollars pour propos injurieux tenus sur leur compte par le défendeur. Comme, dans le fonds, chacun ne réclame que cinquante dollars et que par l'article 54 C. P., la cour de circuit connait en dernier ressort et privativement à la cour suprême les demandes dans lesquelles la somme demandée est moindre que cent dollars, et suivant l'article 171 C. P., cette cour se déclare incompétente pour prendre connaissance de cette cause et en ordonne le renvoi à la cour de circuit pour qu'elle soit adjugée là sur l'exception à la forme du défendeur.

—James Leggat vs J. J. McGory. Motion du défendeur pour forcer le demandeur a rapporter son bref et la déclaration, accordée.

—Dame Joseph Levesque vs J. B. Ladurantaye. Jugement permettant à la demanderesse à ester en jugement.

—Dame M. Gouilley et vir as J. C. Conway et al.

La défenderesse, à qui l'on a signifié un bref, fait une motion à la forme disant que son domicile n'est pas à Montréal, mais à New-York.

Les demandeurs font, basés sur les articles 136, 145 et 526 C. P., pour amender.

Comme la défenderesse a eu connaissance de cette signification puisqu'elle y a répondu par une exception à la forme, les demandeurs sont autorisés a leur signifier un autre bref et déclaration sous quatre.

—A. Fred. vs M. Rein et al. Jugement ordonnant que le chef des lieux où a été pratiquée la saisie soit remise au demandeur.

—Noé Clermont vs Salomon Lefort. Jugement maintenant la saisie-conservatoire pour $300.00.

—Charles Larilleux et al vs C. Alfred Chouillon et Georges Herdt et al, tiers-saisis. Jugement ordonnant aux tiers-saisis d'avoir à compléter leur déclaration.

PRESENT : l'hon. juge Davidson John Ritchie vs N. T. Hart. Inscription en droit à la réplique du défendeur, renvoyée.

—William Jacobs vs M. H. Beaman. Motion pour faire rejeter la réplique à la réponse du plaidoyer. D'après l'art 1.156 C. P., dans les matières sommaires, la réplique doit être produite le jour suivant. Comme, dans le présent cas, elle n'a pas été produite dans le délai requis par la loi, la motion est accordée.

—Dame M. D. Nicolie vs M. J. B. Clément dit Larivière. Le demandeur fait motion pour faire rejeter les particularités additionnelles, comme n'étant pas celles que le défendeur a été condamné à fournir, par un jugement du 10 octobre dernier. La motion est accordée.

PRESENT : l'hon. juge Doherty.

—L'honorable C. A. Geoffrion et al, vs Alphonse Latour. Les demandeurs réclament $347.05 pour frais qui leurs sont dus par le défendeur. Jugement pour $278.05.

PRESENT : le Protonotaire.

—La Reine vs Alfred Gladu et Charles Gauthier. Jugement contre eux pour chacun $50 pour cautionnement forfait et pour $100 contre Blanche Gauthier.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS. — La demande locale est active, pour les oeufs très frais. Les prix sont fermes. On cote : Très frais, 20c à 21c. No 1, chaulés, 15 à 16c ; No 2 13 à 15c ; de l'Ile du Prince-Edouard, 11 à 13c; de rebut, 9c.

MIEL — Bonne demande de miel et approvisionnements faibles. On cote: Blanc en rayons, 9 à 10c; brun en rayons, 6 à 8c; blanc coulé, 5 à 7c ; brun, 4 à 5c.

SUCRE D'ERABLE — La demande reste la même. On cote : Sirop, 4 1-2 à 4 3-4c; sucre, 5 1-2c à 6c.

FEVES ... La demande est bonne. On cote 85c à 90c pour le premier choix, et 95c à $1 pour les fèves triées à la main.

FOIN. — Le marché local est ferme et soutenu. Les stocks ne sont

TEMPERATURE

Vents très forts. Neige ou pluie.

Toronto, 9, 11 hrs p. m.—La zone de basse pression se trouve maintenant dans le Tennessee et tout indique qu'elle va aller en s'augmentant. La pression diminue rapidement dans les Territoires du Nord-Ouest. Il a plu ou neigé sur les lacs, mais au Canada le temps a été généralement beau.

Températures minima et maxima : Victoria, 42-46 ; Kamloops, 30-38 ; Calgary, 0 34 ; Qu'Appelle, 20-26 ; Winnipeg, 0-26 ; Port Arthur, 10-28 ; Parry Sound, 28-34 ; Toronto, 34-40 ; Ottawa, 32-36 ; Montréal, 36-38 ; Québec, 32-36 ; Halifax, 44-58.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures : Vents très forts, Neige ou pluie.

JOLIE FETE

Donnée par l'Association des Marchands de nouveautés

Le grand souper aux huitres, organisé par la société des marchands de nouveautés, a eu lieu hier, avec un plein succès, dans une des grandes salles du Monument National.

Ce souper a été précédé d'une intéressante conférence faite par M. Stanislas Côté, rédacteur du Moniteur du Commerce. Le conférencier avait pris pour sujet: "Du commerce de nouveautés en général et du rôle de la société des marchands de nouveautés". Il a été très écouté, très applaudi par les hommes du métier qui étaient venus l'entendre.

C'est M. J. E. Patenaude, président et organisateur du banquet, qui a présenté le conférencier à l'assemblée. Il en a profité pour montrer, dans un excellent discours, dans quel état de prospérité se trouvait la société. Il a fait ressortir éloquemment le bien qu'elle faisait, et a invité cordialement les jeunes à se joindre aux anciens pour augmenter encore le nombre déjà respectable des adhérents.

M. Adélard Bleury, président de la société, a remercié les membres d'être venus en aussi grand nombre, puis il les a invités à faire honneur à toutes les bonnes choses préparées pour eux.

La gaieté la plus franche n'a cessé de régner jusqu'à une heure avancée de la soirée. Un piano avait été installé dans la salle, et MM. C. M. Cameron, James Johnson, Lafontaine, Pascal Gagnon, et plusieurs autres, se sont fait applaudir à tour de rôle comme chanteurs et musiciens.

Trois cents convives environ assistaient à ce banquet, qui fait le plus grand honneur à son président, M. G. E. Patenaude.

MORT DE M. L'ABBE BRISSET

Une dépêche de Paris nous apprend la mort de M. l'abbé Brisset, curé de l'église St-Augustin, à Paris.

Le vénérable prêtre était déjà atteint de la maladie qui l'a emporté lorsqu'il vint au Canada, il y a quelques années.

M. Brisset a des parents dans la ville de Montréal, son frère, M. A. Brisset, négociant et ses neveux. La sympathie manifestée par feu Mgr Fabre à l'un des neveux de M. l'abbé Brisset, dont les restes reposent maintenant dans la crypte de la cathédrale avait créé entre lui et l'illustre archevêque des liens de profonde et sincère amitié. Pendant le dernier voyage de Mgr Fabre à Paris, c'est à la cure de St-Augustin qu'il s'est retiré. En reconnaissance des soins attentifs dont il fut alors l'objet de la part de M. l'abbé Brisset, le prélat avant de mourir, voulut le nommer chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Nos condoléances à la famille.

TOUJOURS LA GREVE

L'Union des Cordonniers-monteurs a eu sa séance hebdomadaire, hier soir, sous la présidence de M. T. Beaupré. Il ne s'est rien fait d'important, sinon que les monteurs sont plus décidés que jamais de continuer la grève contre la maison Slater.

AUX ASSISES

En cour d'assises, hier après-midi, l'on a continué l'audition des témoins dans la cause de Lee Harris, accusé d'avoir volé $500 à M. James Douglass, en septembre dernier.

Le jury après une demi-heure de délibérations a trouvé l'accusé coupable, mais en le recommandant à la clémence de la cour.

LE TIRAGE SE FAIT LOYALEMENT

Aux tirages mensuels de The Canadian Royal Art Union, Ltd., Montréal, chaque numéro et chaque prix, en sortant des roues séparées, sont ouverts et montrés à l'assistance en présence des Commissaires, le prix étant mis à côté du numéro. C'est le procédé le plus juste et le plus parfait.

AFFAIRE DE BIGAMIE

L'enquête dans l'affaire de Mary Hughes, accusé de bigamie, a commencé, hier après-midi, en cour de police. Le mari No 2, Jos. Mainville, a prouvé la légalité de son mariage avec l'accusée, puis l'enquête a été ajournée à cette après-midi, à deux heures pour donner au mari No 1, F. X. Renaud, l'occasion de faire également la preuve de son alliance avec la prisonnière.

ASILE DE LA PROVIDENCE

Le bazar annuel de cette maison de charité s'ouvrira lundi prochain, le 14 novembre, à 3 heures p. m.

Madame Taschereau, présidente de l'association des dames patronesses de cette institution, prie instamment tous les amis et bienfaiteurs de cet asile des pauvres et des vieillards de vouloir bien faire une visite à ce bazar de charité qui offrira une charmante occasion de s'amuser et de contribuer, en même temps, à une bonne oeuvre en faisant l'aumône soit par l'achat de quelques petits objets, soit en prenant part aux superbes dîners qui seront donnés tous les soirs aux familles pour la modique somme de 50 cts par tête, et 25 cts pour enfants.

Madame Taschereau prie aussi les bienfaiteurs et amis de l'oeuvre de vouloir bien faire parvenir des objets pour les différentes tables du bazar jeudi et vendredi, le 10 et le 11 novembre au parloir de l'asile de la Providence, rue Ste-Catherine, 1631.

AVANT LE DEPART

Présentation d'adresse et réception à lord et lady Aberdeen

DANS LA SALLE DU CONSEIL

Le gouverneur-général dit quelques mots en français. Autres réceptions à Leurs Excellences

La réception de Lord et de Lady Aberdeen a eu lieu hier après-midi au milieu d'une foule considérable. Remarqué dans la salle du Conseil, bien avant l'arrivée de Leurs Excellences, l'hon. M. Forget, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, le sénateur O'Brien, l'hon. J. D. Rolland, C. L., M. R. Wilson-Smith, ex-maire de Montréal, MM. F. D. Shallow, Damien Lalonde, Dr Guérin, M. P. P., l'ex-échevin Chaussé, J. O. Mousseau, Lucien Forget, W. Robb, C. H. Laurier, J. A. Vaillancourt, capitaine Mathews, Dr Lanctôt, R. Bickerdike, R. S. Weir, G. L. Archambault, sir William Hingston, l'hon. sénateur G. A. Drummond, tous les échevins avec leur famille et tous les principaux employés de l'hôtel de ville.

Lord Aberdeen est arrivé à quatre heures et quelques minutes et a été conduit dans la salle du Conseil par Son Honneur le maire. Quelques instants après arrivait Lady Aberdeen, escorté de deux dames d'honneur.

Son Honneur le maire Préfontaine, avec les insignes de premier magistrat, a lu alors l'adresse d'adieu suivante :

"Au très Honorable Sir John C. Hamilton-Gordon, P.C., L.L.D., C.C., M.G., etc., etc., Gouverneur Général du Canada, etc., etc.

Excellence,

Il semble que c'était hier, que le maire et le Conseil de Montréal souhaitaient à Votre Excellence et à la Comtesse Aberdeen, la bienvenue dans les murs de notre cité.

Même alors, vous n'étiez pas un étranger pour nous, déjà la beauté et les ressources de notre pays vous avaient frappé et attiré sur nos rivages, et plusieurs avaient eu l'honneur et le plaisir de vous connaître. Or, comme on ne peut vous connaître sans apprécier les qualités qui vous distinguent, votre réputation vous avait précédé, lorsque Sa Majesté, Notre Gracieuse Reine, vous chargea de venir la représenter dans ce pays, et votre nomination fut saluée avec bonheur. Les sentiments de sympathie avec lesquels Votre Excellence fut accueillie, à son arrivée dans notre pays, ne se sont pas refroidis, au contraire, plus notre population vous a connu, plus elle a appris à vous aimer, à vous estimer, plus elle a été heureuse de rendre hommage à vos vertus.

Nous savions bien que vous représenteriez votre Reine de la manière la plus juste, la plus impartiale pour tous les sujets de Sa Majesté, mais la bienveillance, la cordialité avec lesquelles vous avez apprécié les sentiments, les idées et les traditions spéciales de notre ancienne province de Québec ont dépassé toutes nos espérances. Nous n'oublierons jamais avec quelle bonté vous êtes entré dans notre vie intime, dans notre existence sociale.

Nous nous souvenons avec plaisir du séjour de Vos Excellences dans notre ville, de votre généreuse et délicate hospitalité, de vos visites à nos maisons d'éducation et de charité, de ces réunions si instructives, si agréables destinées à faire briller les phases héroïques et patriotiques de notre histoire, de votre aimable et franche participation à nos joies et à nos amusements, de votre courtoisie inaltérable, de vos paroles toujours si bonnes, si gracieuses. La ville de Montréal n'a pas monopolisé votre attention, car toutes les parties du Dominion s'accordent pour rendre témoignage à la cordialité, à la sincérité avec lesquelles vous avez voulu contribuer au succès de toutes les oeuvres consacrées à l'avancement, au progrès du peuple canadien.

Il n'est donc pas étonnant que nous éprouvions tant de chagrin à vous dire adieu, Excellence, et pourtant nous nous consolons de vous perdre par le bonheur de vous avoir connus. Comme le poète l'a dit: "il vaut mieux avoir aimé et perdu l'objet de son amour que de n'avoir jamais aimé".

Heureusement, nous ne perdons pas complètement Vos Excellences, le Canada aura encore des attraits pour vous et vous intéressera à sa fortune, à son avenir. Nous avons raison d'espérer que vos intérêts et vos sympathies vous ramèneront souvent au milieu de nous et continueront de cimenter les sentiments d'affection que votre séjour dans ce pays a fait naître. A tout événement quelque soit le pays où votre étoile vous conduira, où le devoir vous appellera, vous continuerez Excellences, de vivre dans le souvenir ému et reconnaissant de tout un peuple heureux de vous avoir connus.

Avec un sentiment de chagrin mêlé d'espoir, nous vous disons dans toute la sincérité et la ferveur de nos âmes: Adieu! Que Dieu vous protège.

Lord Aberdeen a répondu dans les deux langues. Il a rappelé les principaux événements qui sont survenus pendant son séjour au Canada, et a affirmé qu'il garderait le meilleur souvenir de ces cinq dernières années. Il a fait l'éloge de Montréal, et s'est plu à dire qu'à maintes reprises l'hospitalité la plus empressée lui avait été offerte dans ses murs. Lord Aberdeen a fait allusion à la séance d'inauguration du conseil à laquelle il assistait et où le maire a été mis par lui en possession officielle de son fauteuil. Lord Aberdeen s'est excusé plaisamment de ne pas parler plus longtemps en français. Lady Aberdeen, a-t-il dit, est pour moi un critique sévère quand je veux me servir de la langue de Bossuet. J'éprouve de plus, de grandes difficultés à la parler, et je suis certain que tout le monde ici trouvera dans ce que je dis l'expression complète de ce que je voudrais pouvoir dire.

Un grand nombre de personnes ont été ensuite présentées à Leurs Excellences, puis Lord et Lady Aberdeen ont été conduits dans les salons du maire, où un entretien particulier a eu lieu pendant quelques instants. A cinq heures Leurs Excellences quittaient l'hôtel-de-ville. La réception civique était terminée.

Hier Lady Aberdeen s'est rendue aux salles de l'Association Aberdeen, 1152 rue Dorchester, où elle a reçu les hommages et les bons souhaits des membres de l'Association.

A 7.30 Leurs Excellences étaient à la salle Windsor, où il y a eu présentation d'adresse de la part de la population irlandaise de Montréal, puis réception.

Toutes les sociétés irlandaises étaient représentées, Lady Aberdeen a prononcé un long discours, qui a été chaleureusement applaudi.

La partie musicale de la fête a été remplie par quelques amateurs de talent, qui ont bien amusé les nombreuses personnes présentes à cette jolie fête.

ENTRE ARTISTES

M. Philippe Hébert est l'objet d'une jolie démonstration

Le sculpteur Philippe Hébert a été l'objet, hier soir, d'une sympathique démonstration, à l'Hôtel Viger.

M. Hébert s'embarque demain sur le "Labrador," pour aller passer plusieurs années à Paris. Il va exécuter deux importantes commandes du gouvernement : La statue de la reine Victoria et celle de l'hon. Alexander Mackenzie. Ses amis n'ont pas voulu le laisser partir sans lui offrir un banquet, et cette fête toute intime a eu lieu à l'Hôtel Viger.

M. le notaire Lamarche présidait, ayant à sa droite le héros de la fête. Les autres convives étaient le maire, MM. J. A. C. Madore, Alfred Larocque, Jos. Brunet, G. Marsolais, L. E. N. Pratte, H. Julien, J. Z. Resther, Victor Roy, J. L. Coutlée, L. J. Ethier, H. Gervais, E. Pélissier, G. Desaulniers, J. W. R. Brunet, Dr C. Laviolette, Dr J. Lespérance, Alfr. Normandin et F. Ed. Meloche. L'hon. J. I. Tarte et l'hon. J. E. Robidoux avaient envoyé des télégrammes d'excuses.

Le menu du banquet, dessiné par M. H. Julien, est un petit chef-d'oeuvre de goût. Le Dr Lamarche a proposé la santé de M. Hébert, et celui-ci y a répondu en remerciant ses amis. Il n'y a pas eu d'autres discours, mais MM. G. Marsolais, J. W. R. Brunet, Meloche, Ethier et Madore ont chanté ou déclamé de telle façon que les discours n'ont pas été regrettés. Le maire Préfontaine a dit qu'il souhaitait de voir la situation financière de la ville en assez bon état pour pouvoir doter Montréal d'un certain nombre de statues de nos grands hommes. Puisse M. Hébert vivre assez longtemps pour voir cet heureux jour!

COMITE DE POLICE

Le rapport du recorder sera étudié longuement

Il y a eu réunion des membres du comité de police, hier à deux heures et demie, sous la présidence de l'échevin Marsolais. Présents : MM. Ames, Clearihue, Kinsella, Lareau, Roy, Jacques.

L'association athlétique royale demande au comité de police la permission de former un club. Cette demande est accordée.

M. Marsolais soumet ensuite au comité le rapport du recorder de Montigny.

M. Ames propose que des séances spéciales soient consacrées à l'étude de ce rapport, dont l'importance, dit-il, est considérable. Adopté.

M. Clearihue propose que M. Ls. Girard soit nommé messager de la cour du recorder en remplacement d'Eugène Leroux, révoqué. M. Ls. Girard entrerait en fonctions le 15 novembre.

M. Lareau fait remarquer que trente jours de délai ont été accordés à M. Leroux pour trouver le coupable, et ces trente jours ne sont pas expirés.

Cette nomination est donc remise à la semaine prochaine, à la séance spéciale, où le rapport de M. de Montigny sera pris en considération.

M. Ames fait motion qu'à la prochaine séance les baux des stations de police Nos 13, 15 et 16 soient pris en considération, afin de régler la question des loyers pour l'année prochaine.

CHEZ LES ETUDIANTS

Les étudiants viennent d'être dotés d'un magnifique gymnase. Ils pourront donc maintenant s'en donner à coeur joie. Ces exercices seront donnés sous l'habile direction de MM. C. Leduc, A. Guertin, A. Meynard, E. Huot, A. Collerette, et L. Lamarche.

CONDOLEANCES

A une assemblée générale des E. E. M., tenue hier, des résolutions de condoléances ont été votées à l'occasion de la mort de M. Baribault, frère de M. Ls. Baribault, E.E.M. Il a donc été proposé par M. J. A. Beaudouin, secondé par M. J. N. Plouffe, que les étudiants ont appris avec peine la mort du frère de leur malheureux confrère, et que copie de ces résolutions soient transmises à la famille et aux journaux.

EXPLOSION

Une explosion s'est produite hier, dans un des grands fourneaux de la compagnie Bovril dans une des salles où travaillent tous les jours une vingtaine d'employés.

L'explosion a été si violente que toutes les vitres des fenêtres donnant sur la rue St-Pierre ont été brisées. Une jeune fille nommée Charlotte Lee a été assez grièvement blessée par des éclats de vitre et a été transportée à l'hôpital Général où ses blessures ont été pansées. Les médecins ne craignent pas de complications graves dans l'état de la blessée.

UNION CATHOLIQUE

Jeudi, à 8 hrs du soir, l'Union Catholique reprend la série de ses conférences. L'orateur de la séance sera M. le vicomte des Etangs, bien connu par ses cours aux conférences St-Georges.

Sujet: "Lamartine",—les caractères généreux de son oeuvre et l'influence qu'il exerça sur son temps dans la littérature et la poésie.

Il y aura en outre, déclamations, musique et chant.

Les dames sont invitées. La réunion se fera à la salle académique du Collège Ste-Marie. L'entrée est gratuite.

LOUIS BERTRAND,
Secrétaire.

SANS SON AMOUR

Coté ne pouvait plus vivre et il tue sa fiancée

ET SE FAIT ENSUITE JUSTICE

La jeune fille est atteinte d'une balle au cœur et la mère a été à deux doigts de la mort

Encore un drame d'amour, horrible et sanglant.

Un homme aimait une jeune fille et avait échangé des serments d'amour avec elle. Tout leur souriait. L'amoureux était laborieux, fidèle, dévoué; la jeune fille était jolie et sage. Puis sans cause apparente un nuage s'éleva entre les deux amoureux et la jeune fille ne voulut plus écouter son fiancé de la veille.

Se voyant éconduit ainsi l'infortuné aurait juré de se venger et il se serait dit: Eh bien! puisque ma fiancée ne veut plus être à moi, elle ne sera jamais à d'autres. Et mettant sa pensée à exécution il a, de fait, tué celle qu'il aimait et s'est ensuite fait justice.

Voilà bien le prologue de la sanglante tragédie qui s'est déroulée entre trois et quatre heures de l'après-midi, en plein coeur de la ville, à deux pas de la gare de la place Viger, dans une maison de pauvre apparence et portant le No 94 de la rue Berri.

C'est là que demeure la famille Lavigueur, composée du père, de la mère, de deux garçons et d'une fille qui n'est plus maintenant qu'un cadavre.

Il y a quelques mois un homme bien mis, de bonne apparence, disant se nommer Norman Côté et venant de Burlington, Vermont, se présenta chez M. Lavigueur pour demander la location d'une chambre et sa pension. Il fut reçu et ne tarda pas à faire la connaissance de la jeune fille de la maison, dont il devint éperdûment amoureux. Mlle Lavigueur répondit d'abord favorablement aux avances du pensionnaire nouveau, puis fatiguée de ses attentions, elle lui ferma subitement son coeur. Côté conçut de ce renvoi un chagrin mortel. Il revit Mlle Lavigueur et la supplia de lui rendre son amour.

C'est au cours d'une de ces entrevues que le drame sanglant qui vient de plonger deux familles dans le deuil, s'est déroulé.

Donc hier après-midi, Côté se présenta chez Mlle Lavigueur et lui demanda de lui rendre son affection. Le jeune homme était nerveux et agité. Il insista longuement, et plaida éloquemment sa cause mais la jeune fille était complètement déterminée à rompre. Se voyant repoussé Côté tira un revolver de sa poche et sans dire un mot fit feu sur l'infortunée jeune fille. Celle-ci atteinte au coeur, tomba à la renverse sans pousser un cri, foudroyée.

Au bruit de la détonation la mère de la jeune fille accourut et Côté ajusta son arme et fit feu sur elle. Son bras manquait de fermeté et son oeil de précision ; il manqua le but.

C'est alors, qu'il passa dans une chambre voisine où dirigeant le canon de son revolver vers son oreille droite, il pressa la détente et se fit sauter la cervelle.

Au bruit des détonations, l'alarme fut immédiatement donnée par les voisins, et l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame arrivait sur les lieux, mais le médecin constata qu'il n'y avait rien à faire ; les deux victimes étaient mortes.

La voiture de la morgue fut alors envoyée et les employés enlevèrent le cadavre de Côté.

L'on a trouvé dans les poches du défunt, un chapelet, un scapulaire, 6 cartouches et plusieurs lettres, entre autres une note écrite au crayon par le défunt et datée du 8 novembre, où il dit qu'il vient de Vergennes, Vermont, et qu'il meurt à cause de son amour pour Mathilde Lavigueur No 94 rue Berri. Il demande que l'on avertisse sa soeur, Mme Alfred Gouyer, de Addison, Vt., et il demande d'être enterré à Vergennes, Vt.

Le défunt était veuf et l'on a appris qu'il avait un petit garçon qui demeure chez sa soeur à Addison Vermont.

L'on a aussi trouvé sur la victime le certificat de décès de sa femme ainsi qu'une recommandation signée par un M. W. A. Woodbury.

Pour toute fortune Côté avait un centin dans une de ses poches.

Quant à Mlle Lavigueur elle n'avait que 18 ans et elle menait une conduite exemplaire ; détail assez curieux elle avait communié le matin même. L'enquête du coroner sur cette affaire aura lieu, ce matin, à onze heures.

La sanglante tragédie s'est déroulée au premier étage de la maison. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin de cigares et bonbons.

Le coroner a trouvé dans les poches d'habit du défunt des feuilles d'or, ce qui peut porter à croire que Côté était peintre décorateur.

LES VIDANGES

Un moyen de sortir d'une situation dangereuse

Son Honneur la maire a reçu hier matin la communication suivante :

"Nous soussignés, contribuables de Montréal, attirons respectivement l'attention de Votre Honneur sur le grand danger et les ennuis de tous genres supportés par la population de Montréal par suite de la cessation du service de l'enlèvement des vidanges. Les pétitionnaires comprennent que ce service a été interrompu par suite de difficultés financières ou plutôt de difficultés techniques dans le système financier de la ville. Ils demandent l'intervention immédiate de Votre Honneur pour la reprise du service.

Comprenant les ennuis auxquels peut être exposé Votre Honneur, vos pétitionnaires l'assurent de tout leur support et de toute leur assistance pour obtenir de la législature la sanction de ce qui aura été fait dans l'intérêt public."

Cette pétition est signée par des milliers de personnes et comprend les noms de tout ce que Montréal compte de bien placé dans les mondes financier, industriel et commercial.

Le maire Préfontaine a également reçu hier matin le document suivant :

Montréal, 9 novembre 1898.

"Nous, soussignés, contribuables de Montréal, en vue de la suspension du service des vidanges et des menaces qui en résultent pour la santé publique, offrons de partager avec Son Honneur le maire toutes les pertes qu'il pourrait subir en ordonnant la reprise immédiate du service des vidanges sous le contrôle de l'ingénieur de la ville, et en payant les employés du département de santé, à même le trésor de la ville, pour une période de deux semaines en attendant que des mesures définitives puissent être prises par Son Honneur le maire et par le conseil.

(Signé) R. WILSON SMITH.
JAMES CRATHERN,
E. S. CLOUSTON,
HUGH GRAHAM,
GEORGE HAGUE,
A. F. GAULT,
S. CARSLEY.

Sur réception de ces deux importants documents, le maire a eu plusieurs entrevues avec MM. W. Robb, Dufresne, et Doré.

Comme résultat de ces entrevues, le service des vidanges a recommencé hier soir.

BANQUET

C'est ce soir qu'a lieu au Windsor le banquet offert par les citoyens de la ville de Montréal à lord et lady Aberdeen à l'occasion de leur départ du Canada.

UNE BALLE MAL PLACEE

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée cette nuit à la gare Windsor pour y prendre un jeune homme de 24 ans, Auguste Duquette, qui s'était logé une balle dans le genou.

Duquette travaillait dans un chantier, près de North Lake, état de New-York, lorsque lundi dernier, en chassant, il s'est logé accidentellement le projectile en question près de l'os du genou.

Les médecins essaieront de procéder ce matin à l'extration de la balle.

MENUS FAITS

—A 8.15 hrs, hier soir, l'ambulance de l'hôpital Général a été mandée à la bâtisse de la North British Insurance Co, rue de l'Hôpital, où elle a recueilli une femme de journée du nom de Rebecca Vaugh, qui venait de s'infliger des blessures en tombant au bas d'un escalier.

—Le détective Grose a arrêté hier après-midi un marchand à commission de cette ville, nommé W. N. Hunter, sous l'accusation d'avoir fraudé la West Lorne Canning Company, pour un montant de $1,400.

—M. Julius Singer a été arrêté hier après-midi, sous l'accusation d'avoir voulu cacher ses propriétés dans le but de frauder ses créanciers. L'accusé a été arrêté sur la plainte de la Paton Mfg. Co.

—Les plâtriers se sont réunis, hier soir, à leurs salles, No 278 rue St-Laurent, sous la présidence de M. E. Charbonneau, mais l'on ne s'est occupé que d'affaires de routine.

PERSONNEL

L'honorable M. Flynn est arrivé à Montréal, hier soir, pour assister à une séance du conseil général du Barreau, qui aura lieu demain matin, à dix heures, au Palais de Justice.

L'honorable M. Flynn est au St-Lawrence Hall.

St-Lawrence Hall. — W. E. Miller, Prescott ; H. O'Sullivan, Québec ; W. F. Vilas, Cowansville ; N. Rioux, Québec ; L. C. Bélanger, Sherbrooke, N. Lavoie, Québec ; Louis A. Vallée, Québec ; M. Fitzgerald, Sherbrooke ; G. W. Butterfield, Trois-Rivières ; Robt. Young, Winnipeg.

Sont à l'Hôtel Riendeau. — A. Gaumond, St-Jean Deschaillons ; M. Allaire, Sherbrooke ; Jos. Beaulieu, Québec ; H. Gauthier, Laurentides ; Jean Nault, Deschambault ; Jos. O. Naud, St-Alban ; G. Laganière, Lachevrotière ; H. Perron, St-Alban ; G. Courville, St Jean ; A. Métbot, Côteau ; F. Brodeur, Beloeil ; G. L'Ecuyer, Clarenceville ; P. Péloquin, St-Ours ; H. Petit, Chicoutimi ; J. Beaulne, Coaticook ; A. Légaré, Québec ; J. H. Legris, M. L., Louiseville ; Ls Bailly, Champlain ; Chs B. de Grosbois, Granby ; P. Geo. Roy, Lévis ; H. Bouchard, St-Joseph de Lévis.

Hôtel Jacques-Cartier. — Antoine Lemay, St-Joseph, Beauce ; J. E. Dubreuil, Toronto ; Nap. Dufresne et dame, Trois-Rivières ; P. L. Carignan, Jos. E. Houde, Const. Toupin, Trois-Rivières ; Arthur Lamalice, St-Barnabé ; Ed. Chaput, Egypte ; L. P. Lazure, St-Remi ; Jos. Murphy, Ottawa ; Damien Matte et dame, Québec ; J. C. Deleglise, Louiseville ; G. Lawrence, Ste-Rose ; Chs Dubreuil, St-Pie ; J. A. Poulin, Carillon ; M. Lavallée, St-Eugène.

Hôtel Windsor: R. Thomson, Hamilton; Hon. F. W. Borden, Ottawa; T. H. Taylor, Boston; J. H. Woods, Toronto; J. N. Todd, Liverpool; A. Sutherland, A. Gillies, Toronto; E. Johnson, Ottawa; Mlle Fox, Portage La Prairie; Mme W. J. Hudson, Belleville; Lieut.-Col. H. R. Smith, Ottawa; W. H. Williamson, Toronto; Général et Mlle Hutton, Capt. A. C. Bell, Juge Burbridge, Ottawa; A. G. Blair, jr., St-Jean, N.B.

Hôtel St-James: W. M. Small, Portland; Geo. Désilets, Greenville, N. Y.; P. Bédard, Richmond; W. J. Sherbrooke; M. et Mme N. E. Flynn, Langlois, Valleyfield; T. Fournier, Kingston; V. Pigeon, Longueuil; W. Landry, Island Pond.

Hôtel Queen's: Thos. Carey, Portland; W. Eagan, Halifax; H. Jarvis, Toronto; E. Charles, Kingston; W. B. Robertson, Londres; T. H. Dobson, St-Jean, N.B.; Geo. Lamarre, St-Polycarpe; M. et Mme T. Massue, Varennes; M. et Mme Papineau, Monte Bello; E. L. Desjardins, Lévis; C. J. Coutlée, Vaudreuil; R. W. Wilmot, T. J. Richard, Nouvelle-Orléans; A. Lespérance, Lac Mégantic ; Dr Hefenback, Grand-Mère; H. Murray, Vancouver.

Hôtel Carslake: M. D. White, Moncton, N.B.; Mme Heneker, Sherbrooke; M. Allen Turner, Brockville; M. J. Elliot, Ormstown; M. T. L. Sawer, Ottawa.

NOTES MARITIMES

PORT DE MONTREAL

ARRIVAGES—9 NOVEMBRE

Nordkap, Capt. Svendsen, Anvers, Carbray, Routh et Cie.

EN PARTANCE—9 NOVEMBRE

Mary Star of the Sea, Capt. Lantergin, Paspébiac, C. A. Boucher.

Devona, Capt. Rollo, Londres, R. Reford et Cie.

Sardinian, Capt. Vipond, Liverpool, H. et A. Allan.

BOARD OF TRADE

Pas de subside pour les navires de moins de 16 nœuds

LE DESAVEU D'UNE LOI

La question de l'enlèvement des vidanges. La visite d'adieu de lord Aberdeen

Il y a eu réunion du Conseil du Board of trade hier après-midi sous la présidence de M. James Crathern. Présents, MM. Chs. F. Smith, R. Mackay, Hy. Miles, E. L. Bond, F. W. Evans, Thos. Harling, H. Laporte, Robert Peddie, J. W. Pyke, David Watson.

Le board of trade de Saint-Jean, N. B., accuse réception de la résolution passée par le conseil et endossant celle de l'association des assureurs maritimes, relativement à l'adoption par le maître de port de St-Jean, de règlements, pour le chargement des navires, semblables à ceux qui sont en force à Montréal. Le Board of trade de St-Jean demande que copie de ces résolutions lui soit envoyée. Le secrétaire fera droit à cette demande.

Le gouvernement accuse réception de la pétition des capitaines de navires relativement aux communications télégraphiques avec Belle Isle.

Au sujet du transport des malles de l'autre côté de l'océan, le député ministre du commerce a écrit au conseil que toutes les communications qu'il aura à faire au sujet du contrat de deux ans pour lequel on demande des soumissions, seront prises en sérieuse considération par le gouvernement pourvu que ces communications soient expédiées à Ottawa dans le plus bref délai possible.

Le conseil, après discussion, est d'avis qu'aucun subside ne devrait être accordé à un paquebot d'une vitesse inférieure à seize noeuds et MM. C. T. Smith, Thos. Harling et R. Peddie ont été chargés de rédiger une résolution dans ce sens.

Le collecteur des douanes attire l'attention du conseil sur ce fait qu'à Montréal la loi exige que la libre pratique ne puisse être accordée à un paquebot sans un certificat du maître de port pendant que les navires qui chargent à Charlemagne ou autres ports voisins de Montréal ne peuvent ce procurer ce certificat parce que le maître de port n'a pas juridiction là.

Cette question n'est pas nouvelle pour le conseil. Dès 1894, il a fait des représentations au gouvernement à ce sujet, établissant que les navires partant de Montréal sont soumis à une surveillance étroite pendant que ceux qui lèvent l'ancre entre Montréal et Québec ne subissent aucune inspection.

A la demande de M. Bond il a toutefois été décidé de ne faire aucune nouvelle demande avant que les assureurs maritimes aient exprimé leur opinion.

Le secrétaire informe le conseil que l'association des banquiers a décidé de demander le désaveu de la loi de l'Ile du Prince Edouard comme sous le nom de "The Evidence Act" et par laquelle des créanciers ne peuvent collecter, dans cette province, les montants dûs sur marchandises si le voyageur qui les a vendues n'a pas payé licence.

Le conseil se déclare satisfait de la décision prise par les banquiers et ordonne qu'une pétition soit envoyée au Gouverneur Général en Conseil demandant le désaveu de la loi.

Le président fait rapport qu'il a assisté à la dernière séance du comité de la charte avec MM. Chas. F. Smith, Henry Miles, F. W. Evans, E. L. Bond, John McFarlane, Wm McMaster et le secrétaire. M. F. W. Evans, président du comité des affaires municipales, a présenté les vues du conseil et il en est remercié par les membres du Board of trade.

La suspension du service des vidanges a ensuite été discutée et la résolution suivante, qui sera envoyée au greffier de la cité, a été adoptée :

"Le conseil du Board of trade a appris avec regret la décision prise par le comité de santé, de suspendre l'enlèvement des vidanges d'ici à la fin de l'année.

"Que dans l'opinion du conseil, cette suspension de service est très dommageable à la ville, tant au point de vue commercial qu'au point de vue sanitaire, surtout dans l'état lamentable où se trouvent toutes les rues de la ville.

"Que le conseil du board of trade recommande à la ville d'adopter, immédiatement les mesures nécessaires pour mettre en activité les deux services de l'enlèvement des vidanges et du nettoyage des rues, de façon à ce que la santé des contribuables ne soit pas plus longtemps exposée."

Le président annonce que Lord Aberdeen visitera le Board of trade aujourd'hui (jeudi) à une heure et qu'il donnera les médailles accordées par la Royal Humane Society d'Angleterre aux deux employés du C.P.R. qui au péril de leurs jours ont sauvé un homme à Vaudreuil il y a un an environ. Tous les membres du conseil ont été invités à être présents à cette cérémonie.

LE MAJOR MARCHAND

Le Caire, 9.—Le major Marchand et le capitaine Baratier partiront pour Fachoda, jeudi ou vendredi.

A leur arrivée ils reprendront le commandement de la petite garnison française, évacueront la ville conquise au prix de tant de souffrances et d'héroïque abnégation.

Ils prendront pour retourner en France, la route de Djiboutil et de l'Abyssinie, qui représente un voyage de 6 mois.

FATAL INCENDIE

Brooklyn, 9.—Trois fillettes, âgées respectivement de 3, 4 et 5 ans, sont mortes asphyxiées dans une maison qui a été incendiée pendant que leurs parents étaient absents.

QUEEN'S THEATRE | Toute la Semaine Prochaine
LE SUCCES DE L'ANNEE "A MISFIT MARRIAGE"
NOTA—Malgré toutes les rumeurs contraires, cette compagnie jouera aux prix réguliers du Queen, par suite d'arrangements spéciaux avec M. EDWARDS, le représentant.
Pour l'autre semaine! WERE IS BENSON?

ACADEMIE | LES DERNIERS SOIRS
Une seule matinée Samedi.
Melbourne Macdowell, Blanche Walsh.
CE SOIR—"LA TOSCA."
Vendredi et Samedi (matinée)—"ANTOINE ET CLEOPATRE."
Samedi soir—"FEDORA."
NEXT WEEK—LES LILLIPUTIENS.

ACADEMIE LA SEMAINE PROCHAINE
Commençant lundi le 4 Novembre
L'evenement extraordinaire, Le plus grand succès
Les LILLIPUTIENS
Dans le plus brillant spectacle de notre époque
THE GOLDEN HORSE SHOE
3 Grands ballets, Jeux de décor magnifiques, Costumes superbes.
Matinée, Mercredi et Samedi.
La vente des siéges commence Jeudi le 10 Novembre à 9 heures a. m. 58 4

QUEEN'S THEATRE | CETTE SEMAINE 7 Novembre.
MIXED MUDDLED & FIXED
Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi.
Prix: 10c, 20c et 30c.
Prix du soir: 10c, 25c., 35c et 50c.
Un fou rire du commencement à la fin.
Semaine prochaine: "A Misfit Marriage."

Her Majesty's Theatre
M. et Mme Frank Murphy, Prop. et Gérants.
LUNDI, LE 7 NOV.
CE SOIR et tous les soirs, cette semaine. Matinées: Mercredi et Samedi.
Superbe representation de
THE BALLET GIRL
D'EDW. E. RICE
Avec toute la troupe primitive.
Matinée spéciale mercredi.
Billets maintenant en vente aux endroits ordinaires. PRIX 25c A $1.50.

THEATRE ROYAL Chaque après-midi et soir.
Cette Semaine, lundi 7 Novembre
THE SPORTY WIDOWS!
24 Nouveautés à Sensation
Prix—10c, 20c et 30c. Contrôle ouvert de 9 heures a.m. à 10 heures p.m.
La semaine prochaine: "Finnigan's Ball."

The Lancashire Fire Insurance Co.,
D'ANGLETERRE
Total de l'Actif plus de $20,000,000
JOHN CARSON, Agent résident.
1—1an 185 rue St-Jacques, MONTREAL

Le Jardin Zoologique de Montréal
AVIS est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Cie "Le Jardin Zoologique de Montréal" aura lieu à son bureau, au Parc Sohmer, lundi, le 21ème jour de novembre courant, à quatre heures de l'après-midi, pour recevoir l'état des affaires, et pour le règlement des affaires en général. Les livres de transferts seront fermés du 7 au 21 novembre inclusivement.
L. JOS. LAJOIE, Secrétaire.
Montréal, 7 Novembre, 1898. 57-10

The Promotive of Arts .....Association, Ltd.
48 Rue St-Laurent.
INCOPOREE PAR LETTRES PATENTES 7 OCT., 1896.
Distribution de Tableaux et d'Objets d'Art tous les Mercredis.
BILLETS—10 et 25 cents
AGENTS DEMANDES. 1—1 an

25 Repas Pour $5
A L'HOTEL JACQUES-CARTIER—ou 25c chacun. — Excellente cuisine. — Belles Chambres avec accommodations modernes. Site central près des chars, des bateaux, des tramways et des affaires.
3aw

HOTEL RIENDEAU
Téléphones: Bell 1603, Mar. 660
56 et 60 Place Jacques-Cartier
Bureau de Télégraphe, Great North Western et C. P. R. 9—1an

GRAND TRUN